

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

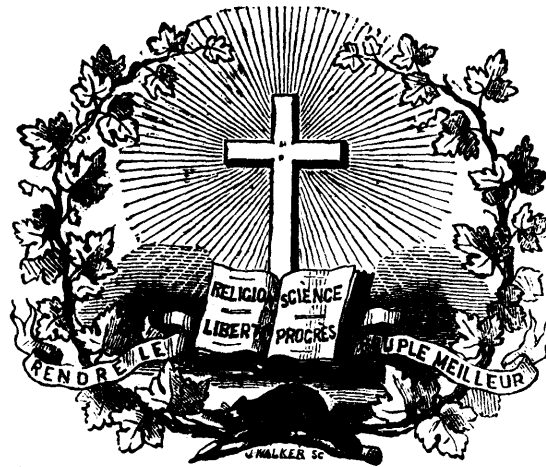
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVIII.

Québec, Province de Québec, Juin 1874.

No. 6.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE : Le collier bleu de Mariette.—HISTOIRE DU CANADA : Abrégé de l'histoire du Canada par les Frères de la doctrine chrétienne (suite).—Quelques détails sur les services rendus par feu J. B. Duberger, sr. —AVIS OFFICIELS : Avis du *Journal de l'Instruction publique*—Erection de municipalités scolaires.—Nominations : commissaires d'écoles.—Membres de bureau d'examineurs.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs—Instituteur disponible.—Institutrice demandée.—RÉDACTION : La Saint-Jean-Baptiste en 1874.—Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'histoire naturelle.—DOCUMENTS OFFICIELS : Tableau de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres pour 1873.—Annonces.

## LITTÉRATURE.

### Le collier bleu de Mariette.

(Suite et fin.)

Il y avait déjà quelque temps que sa mère était partie, lorsque Mariette ouvrit le tiroir en question et même dut le bouleverser un peu.

Ah ! par exemple, ce n'était pas pour fureter ; car il faut rendre cette justice à Mariette, elle n'était pas fureteuse. C'était Justine qui l'avait envoyée chercher quelque chose dans ce tiroir.

La petite boîte en carton ne manqua pas d'attirer son attention ; elle ne l'avait encore jamais vue ; c'était donc du neuf, du mystérieux ! Que pouvait-il bien y avoir dans cette petite boîte ? Tout un monde de suppositions fit irruption dans la tête de Mariette. Ce ne pouvait pas être une poupée, la boîte était trop petite ; et elle était cependant trop grande pour que ce fût un chapelet. Que pouvait bien contenir cette fameuse boîte ?—Mystère. Voilà ce qui inquiétait Mariette.

Elle referma le tiroir, alla porter à Justine ce que cette dernière lui avait demandé, puis elle se sauva dehors pour fuir la tentation.

C'était bien, cela, de la part de Mariette ; car il n'y a rien comme éviter les occasions.

Sur le bord du chemin, Mariette rencontra Louise, une petite fille de ses amies qui, comme elle, n'allait pas à l'école ce jour là.

Mariette était tellement absorbée dans ses pensées qu'elle ne fit pas beaucoup attention à sa petite amie.

Celle-ci fut obligée de la tirer par la robe :

—Mais qu'as-tu donc ? lui dit-elle.

Mariette fut comme éveillée en sursaut.

—Je ne sais pas ce qu'il y a dedans, fit-elle en se posant un doigt sur la bouche.

—Comment ce qu'il y a dedans ?

—Oui, la boîte.

—Quelle boîte ?

—Ah ! c'est vrai, tu ne l'as pas vue.....

Et Mariette raconta à sa petite amie toutes les émotions que lui avait valuées la fameuse boîte de carton.

—C'est bien grave, dit la petite Louise ; mais il y a un moyen. Va chercher la boîte et nous l'ouvrirons. Nous nous mettrons là-bas, derrière le four, personne ne nous verra.

—Je crois que c'est mal, dit Mariette, toute tremblante déjà.

—Mais non, puisque la boîte n'est pas mise sous clé, c'est apparemment que tout le monde peut y regarder.

Autant convaincue par son propre désir que par le raisonnement de son amie, Mariette courut à la maison, ouvrit le tiroir, pendant que Justine était occupée ailleurs, mit la petite boîte dans sa poche et se sauva derrière le four, où sa petite amie l'attendait déjà.

Les deux petites filles se mirent à examiner la boîte.

—Ce doit être quelque chose de bien beau, dit Louise, ouvre vite.

—Ouvre plutôt toi, j'ai peur.

Louise leva délicatement le couvercle.

—Oh ! que c'est beau !

Ce ne fut qu'un seul cri des deux petites bouches, à la vue du joli collier bleu qui se détachait vivement sur son petit lit de ouate blanche.

—Pour qui cela peut-il bien être ! Pour maman, je suppose ?

—Je ne crois pas ; un collier d'enfant, c'est plutôt pour toi, puisque ton petit frère ne pourrait pas le porter. Tiens ! j'y suis ; c'est une surprise que ta maman veut te faire pour la fête ? Dis ?

—C'est bien possible, répond Mariette, déjà toute rouge de joie à cette pensée. Si c'est cela, il faut que j'aille le

remettre bien vite à sa place, car maman ne serait pas contente, si elle savait que j'y ai touché.

— Oui, dépêche toi..... Mais attends un peu que je le voie au soleil, avant de le remporter.

Et Louise tira de la boîte les jolies perles qui, dégagées de la ouate, avaient les reflets les plus chatoyants.

— Comme c'est beau ! Voyons un peu que je te l'essaie.

— Non, non, dit Mariette, en saisissant le collier ; remettons-le dans sa boîte.

Malheureusement dans sa précipitation, elle tira un peu trop fort le bijou que Louise n'avait pas lâché assez tôt : le fil se rompit et toutes les perles roulèrent sur le sol.

Les deux petites filles devinrent blanches de peur.

Ah ! mon Dieu, qu'avons-nous fait, dit Mariette ; pour sûr, c'est un grand malheur ; j'aimerais autant mourir !

Louise essaya de la consoler du mieux qu'elle put ; mais elle était presque aussi troublée que son amie.

A la fin, cependant, et la première frayeur passée, il fallut bien songer à ramasser les perles. Hélas ! il en manquait une qui s'était brisée en donnant contre une pierre. Les petits morceaux bleus étaient là comme des cales d'œuf, dans un nid dévasté.

Que faire ? — Il y avait un moyen bien simple. C'était d'aller tout avouer à Justine et de demander son conseil. Mariette en eut d'abord l'idée, mais une fausse honte la retint. Elle remit les perles pêle-mêle dans la boîte, et choisissant le moment où Justine avait le dos tourné, elle alla remettre le tout au fond du tiroir.

Puis elle s'essuya les yeux, et se mit à chanter et à parler pour se donner du cœur.

Justine ne l'avait jamais vue aussi gaie. Hélas ! cette gaieté était comme la chaleur de la fièvre, qui se change tout à l'heure en frisson.

Sur les onze heures, la mère de Mariette revint de la ville, le cœur joyeux, la figure souriante.

Elle avait, précieusement enveloppée dans son manchon, la petite croix d'or tant désirée.

Elle n'eut rien de plus pressé que d'aller au tiroir pour essayer la couleur de l'or sur les perles bleues.

En ouvrant la boîte, elle aperçut le dégât.

— Ah ! Seigneur, dit-elle, qui a pu faire ce malheur ?

Mariette devint toute pâle et put à peine balbutier un je ne sais pas.

— Qu'est ce donc ? dit Justine, qui venait de déposer dans son berceau Toto endormi.

— Ah ! un grand malheur dit la femme. Voyez, j'avais mis ce collier dans le tiroir avant de partir ; il était tout neuf, et voilà dans quel état je le retrouve.

Et elle montra les perles défilées, avec quelques par celles bleues, provenant de celle qui avait été cassée.

— C'est singulier, dit Justine, personne n'a ouvert ce tiroir, à ma connaissance ; à part Mariette, toutefois, qui a été y prendre un tablier pour le petit.

Sous le regard interrogateur de sa mère, Mariette se sentit défaillir. Pendant deux secondes, elle fut sur le point de tout avouer, presque certaine, à l'avance, d'un généreux pardon. Mais elle avait déjà dit qu'elle ne savait pas. C'eût donc été revenir sur ses premières paroles. Or son entêtement ne pouvait pas s'arranger de cela.

Elle persista donc à nier tout. C'était grave, n'est-ce pas ? Car de cette manière, Mariette faisait retomber tous les soupçons sur Justine qui avait eu la complaisance de venir garder la maison pendant toute la matinée.

Heureusement que sa physionomie troublée parlait assez clairement pour ne laisser aucun doute sur sa culpabilité.

Justine, cependant, retourna chez elle assez froissée et répondit sèchement aux protestations de la mère de Mariette :

— Quand on a des enfants menteurs, on les corrige, et on n'en fait pas souffrir la réputation des autres.

Celle-ci en ressentit une peine extraordinaire. Cependant elle résolut, avant de rien décider, d'attendre son mari, qui devait venir dîner.

Comme elle allait puiser de l'eau à la fontaine, elle aperçut la petite Louise, derrière le four, occupée à chercher quelque chose. S'étant approchée un peu plus, elle vit, à terre, quelques parcelles de la perle cassée. Ce fut toute une révélation que Louise, d'ailleurs se chargea de corroborer avec la franchise la plus complète.

A midi, le père de Mariette revint. Il causa longtemps tout bas avec sa femme et le dîner fut retardé quelque peu. Mariette était sur des charbons ardents. A la fin, cependant, l'homme et sa femme vinrent se mettre à table avec leur air ordinaire de bonne humeur ; ils traitèrent Mariette comme si rien ne s'était passé, et il ne fut pas plus question du collier bleu que si ce bijou n'eût jamais existé.

Le père annonça même qu'en l'honneur de la naissance de Mariette, il y aurait le soir une petite veillée de famille et d'amis, à laquelle les enfants prendraient part.

Mariette avait le cœur gros, mais, au fond, elle s'applaudit de la force qu'elle avait eue de persister à nier, car elle ne doutait pas que tout ne fût, maintenant généralement oublié dans l'esprit de son père et de sa mère.

Elle ressentit bien, cependant un vif chagrin à la pensée que Justine, innocente, pouvait passer pour complice à sa place ; mais elle chassait cela comme une vilaine idée et tâchait de penser à autre chose.

Vous voyez que, dans une seule journée, le petit défaut de Mariette avait déjà fait beaucoup de chemin et qu'il était temps de frapper un grand coup.

Mariette n'était pas menteuse ; mais elle avait dit un affreux mensonge, et, ce qui est bien pis, elle y avait persisté.

Mariette avait un bon cœur ; mais elle avait permis qu'une autre fut soupçonnée à sa place, et maintenant elle s'applaudissait, en quelque sorte, du succès de son stratagème.

Vous voyez donc ce qu'un petit défaut peut entraîner de conséquences graves, ce qu'il peut gâter de bonne qualité. C'est la goutte d'huile qui, d'abord imperceptible sur l'étoffe blanche, s'étend peu à peu, gagne du terrain, puis, la poussière aidant, finit par devenir une hideuse tache dont il est difficile et presque impossible de se débarrasser.

Le soir à six heures, une vingtaine de convives, des enfants pour la plupart, étaient réunis autour d'une grande table que l'on avait dressée sous le feuillage d'un beau chêne ; car la maison du père de Mariette n'était pas assez grande pour contenir cette foule inusitée.

Le repas fut gai et dura longtemps ; Mariette n'avait plus de remord et vivait dans un monde d'espérances magiques.

A la fin on enleva tout et il ne resta plus sur la table que la nappe blanche et un objet ignoré de tous, caché au regard par un grand couvercle en étain.

Louise était là, Justine aussi, Justine qui pourtant était partie froissée quelques heures auparavant ; cela inquiétait bien un peu Mariette, de temps à autre ; et chaque fois que ses regards tombaient sur Justine, elle ressentait un petit frisson, mais cela passait vite et l'espérance reprenait le dessus.

Lorsque le calme fut rétabli, le maçon se leva et appela Mariette près de lui.

— Mets-toi là, dit-il, que tout le monde te voie bien.

Mariette était rouge de plaisir, car la figure de son père était souriante.

Il souleva le couvercle d'étain et alors apparut à tous les yeux émerveillés, le collier bleu auquel était attachée la petite croix d'or. Les deux bijoux avaient des reflets merveilleux sous les derniers rayons du soleil couchant.

Cependant, le père de Mariette prit la boîte en carton la souleva pour la montrer à tout le monde ; puis il dit que ce jour était la naissance de sa fille ; qu'une enfant doit être récompensée lorsqu'elle se conduit bien et qu'il avait acheté cette croix et ce collier dans l'intention de les donner à Mariette.

—Mais depuis, ajouta-t-il, j'ai changé d'idée.

Sa figure, de souriante qu'elle était prit une grande expression de sévérité, et Mariette, dont le cœur avait d'abord bondi de joie, se sentit défaillir.

Alors, le maçon raconta à tout le monde, ce qui s'était passé dans la matinée.

—Est-ce bien cela ? dit-il, à Justine et à Louise, lorsqu'il eut terminé son récit.

—C'est la vérité répondirent-elles toutes deux.

Mariette ne put rien dire ; mais elle se laissa retomber sur le banc et éclata en sanglots.

Son père la força de se relever.

—Tu as eu le courage de la faute, il faut que tu aies celui de la réparation, dit-il.

Il fit alors remarquer combien l'entêtement de Mariette avait été malheureux, et les conséquences sérieuses qu'il aurait pu avoir pour l'honnête Justine.

—Ces bijoux seront serrés, dit-il, et quand Mariette aura réparé la honte qu'elle nous a causée, nous verrons si elle sera alors digne de les porter.

Le maçon sortit de table et tout le monde se retira en jetant des regards de pitié sur Mariette qui resta seule à la même place, suffoquée par la honte et le chagrin.

Quelque temps après sa mère alla en secret la consoler un peu ; puis elle la mit dans son lit ; et il était bien tard dans la nuit quand le sommeil vint enfin apaiser les sanglots de la pauvre enfant.

Le chagrin fut long et cuisant ; mais la leçon fut bonne et porta d'heureux fruits. Car Mariette fut guérie du coup ; et l'année suivante, à pareil jour, elle put étaler glorieusement aux yeux de Toto déjà connaisseur, le collier bleu et la croix d'or qu'elle avait légitimement regagnés.

NAP. LEGENDRE.

## HISTOIRE DU CANADA.—(Suite)

### TROISIÈME ÉPOQUE.

DE L'ÉTABLISSEMENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR A LA CONQUÊTE DU PAYS PAR LES ANGLAIS (1663-1760).

#### CHAPITRE PREMIER.

*De l'établissement du Conseil Supérieur, à la première administration de M. de Frontenac (1663-1672.)*

#### SOMMAIRE.

1. La Compagnie des Cent-Associés remet au roi la Nouvelle-France.—2. Formation du Conseil Supérieur.—3. Cour de justice.—4. M. d'Avignon est remplacé par M. de Mésy.—5. Retour de Mgr. de Laval.—6. M. de Mésy mécontent ; sa mort.—7. Arrivée du marquis de Tracy.—8. Accueil qui lui est fait.—9. Arrivée du régiment de Carignan et de M. de Courcelles, gouverneur.—10. Travaux exécutés par M. de Tracy.—11. Expédition contre les Iroquois.—12. Compagnie des Indes Occidentales.—13. Dîmes.—14. Obstacles à la conversion des Sauvages.—15. Ouverture du petit Séminaire de Québec.—17. Permette de M. de Courcelles.—18. Érection de l'évêché de Québec.—19. Arrivée des quatre Pères Bénédictins.—20. Changement dans le gouvernement de Montréal.

1. L'année 1663 s'ouvrit, pour la Nouvelle-France, par la démission de la Compagnie des Cent-Associés, qui remit au roi ses privilèges et son domaine, le 24 février.

2. Par un édit du mois d'Avril 1663, le roi créait un conseil

souverain, chargé d'administrer la justice et de régler le commerce local, ainsi que toutes les affaires de police. Ainsi, en passant des mains de la compagnie entre celles du roi, la colonie avait fait un grand pas. La Nouvelle-France devenait une province, Québec était honoré du nom de ville, et une justice royale s'y établissait.

Le conseil devait être composé du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant, qui en était le président d'office, d'un procureur-général, d'un greffier en chef, et de quatre conseillers, nommés par le gouverneur, l'évêque et l'intendant.

3. Trois cours de justice furent alors établies : à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières. Leurs décisions, qui devaient être confirmées à la coutume de Paris, et aux édicts et ordonnances du royaume, formaient une partie considérable des lois qui, jusqu'à présent, ont dirigé les cours civiles du Canada.

4. M. d'Avignon fut remplacé dans le gouvernement de la Nouvelle-France, par M. de Mésy, qui arriva à Québec vers la mi-septembre 1663, avec Mgr. de Laval, plusieurs officiers de guerre et de justice, des troupes et une centaine de familles.

5. Cette même année, 1663, la compagnie de Montréal céda la propriété de l'Île du même nom, aux MM. du Séminaire de St. Sulpice de Paris, établis à Montréal depuis six ans.

6. Bien que proposé au roi par Mgr. de Laval lui-même pour gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Mésy ne fut pas plutôt en place que, prêtant l'oreille à ceux qui avaient abusé du faible de son prédécesseur, il parut un tout autre homme. Son esprit s'aigriant de plus en plus contre Mgr. de Laval et ses amis, le porta à commettre des fautes déplorables, surtout dans un homme chargé d'exercer une puissance si étendue.

7. M. de Mésy mourut à Québec le 5 mai 1665, après s'être réconcilié avec tous, et avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie dans de grands sentiments de piété. Il avait été trompé par quelques-uns de ces hommes inquiets et turbulents, qui cherchaient à faire fortune en semant le trouble. Une fois lancé dans une fausse voie, il s'était laissé entraîner par la violence naturelle de son caractère, et avait poussé les choses si loin, que le roi dut donner l'ordre de le rappeler en France.

8. Vers ce temps, le marquis de Tracy, lieutenant-général des armées du roi, était envoyé dans la Nouvelle-France, en qualité de vice-roi. Le marquis avait pour mission d'établir l'ordre dans le pays, et de réduire les Iroquois. Il arriva à Québec le 30 juin 1665, avec quelques compagnies du régiment de Carignan. M. de Tracy, fut reçu au milieu des acclamations et des cris de joie de la population entière, qui l'accompagna, au son des cloches, jusqu'à la cathédrale, où Mgr. de Laval, revêtu de ses ornements pontificaux, l'attendait au milieu de son clergé.

Après avoir présenté l'eau bénite et la croix à M. de Tracy, le prêtre le conduisit au prie-Dieu qui lui avait été préparé, près du cloître. Là, malgré sa grande faiblesse, le marquis s'agenouilla sur le pavé, sans vouloir se servir du carreau qu'on lui offrait. Après le chant du *Te Deum*, Mgr. de Laval le conduisit jusqu'à la porte de la cathédrale avec les mêmes honneurs qu'il lui avait rendus en entrant.

Le marquis marchait toujours précédé de quatre pages et de vingt-quatre gardes, portant les couleurs du roi ; six laquais le suivaient, et il était toujours environné de plusieurs officiers.

9. Peu après l'arrivée du marquis de Tracy, l'escadre mouilla devant Québec, et y débarqua d'abondants secours, savoir : 1o. le reste du régiment de Carignan avec M. de Salières, qui en était colonel ; 2o. M. de Courcelles, nommé gouverneur du pays ; 3o. M. Talon, intendant ; 4o. un grand nombre de familles et d'artisans ; 5o. des chevaux, les premiers qu'on eût vus en Canada, plus une certaine quantité de troupeaux. En un mot, il arrivait une colonie plus considérable que celle qu'on venait renforcer.

MM. de Courcelles et Talon avaient reçu instruction de juger, avec le marquis de Tracy, des plaintes portées contre M. de Mésy ; mais Dieu en avait réglé autrement, et ils durent s'occuper à réparer les fautes commises par ce gouverneur dans la conduite des affaires intérieures de la colonie.

« Messieurs de Tracy, de Courcelles et Talon, » disent les annales de l'Hôtel-Dieu, « étaient doués de toutes les qualités qu'on pouvait souhaiter. Ils joignaient à un extérieur prévenant, beaucoup d'esprit, de douceur, de prudence, et s'accordaient parfaitement pour donner

3. Combien de cours de justice furent alors établies ?—4. Par qui M. d'Avignon fut-il remplacé dans sa charge ?—5. Que fit la compagnie de Montréal, cette même année ?—6. Quelle fut la conduite de M. de Mésy ?—7. Quelle fut sa fin ?

8. Quel personnage fut, vers ce temps, envoyé dans la Nouvelle-France, en qualité de vice-roi ? Quelle était sa mission ? Quand arriva-t-il à Québec ? Comment y fut-il reçu ?—9. Quel secours reçut de France la colonie, peu après l'arrivée du marquis de Tracy ?

1. Comment s'ouvrit l'année 1663, pour la Nouvelle-France ?—2. Que créait le roi par un édit d'Avril 1663 ? Comment le conseil devait-il être composé ?

une haute idée de la puissance et de la majesté royale ; ils cherchèrent tous les moyens propres à former ce pays, et y travaillèrent avec une grande application. Cette colonie sous leur sage conduite prit des accroissements merveilleux, et, selon les apparences, on pouvait espérer qu'elle deviendrait florissante."

10. Aussitôt que le vice-roi eut reçu les secours qu'il attendait, ses premiers soins furent de garantir la colonie des incursions des Iroquois. Il fit immédiatement construire trois forts : le premier, à Sorel, le second, à Chambly, et le troisième, à Sainte-Thérèse. Ces ouvrages, qui furent exécutés avec exacte diligence, intimidèrent d'abord les Iroquois, surtout les Agniers, et leur bouchèrent le passage principal et ordinaire pour entrer dans la colonie ; mais ils ne tardèrent pas à s'en ouvrir plusieurs autres.

11. Au printemps suivant, résolu de montrer aux Iroquois qu'on était en état de les punir de leurs insultes et de leur perfidie, le vice-roi marcha contre eux, à la tête de 600 soldats du régiment de Carignan, plus un pareil nombre de Canadiens et une centaine de Sauvages. À l'approche des Français, effrayés, ils abandonnèrent leurs villages, et allèrent se mettre à couvert dans des lieux où il ne fut pas possible de les atteindre.

12. Le dernier acte d'autorité du marquis de Tracy, avant de repasser en France, fut d'établir la compagnie des Indes Occidentales dans tous les droits de celle des Cent-Associés. Cette compagnie, qui exista dix ans (1664-1674), ne prit guère plus à cœur que la précédente les intérêts de la colonie.

13. En septembre 1667, le Conseil supérieur arrêta que les dînes ne seraient levés qu'au vingt-sixième, et qu'elles seraient payées en grains. Vers le même temps, les Pères Garnier, Buvas, Millet et Cuhil, Jésuites, s'établirent, comme missionnaires, dans les cantons iroquois ; et les Pères Dablon, Marquette, Allouez et autres, allaient visiter les tribus sauvages jusqu'alors inconnues : les *Poutéoutamis*, les *Miamis*, les *Outagamis*, les *Sakis*, les *Illinois*, etc., et se fixaient au sud Sainte-Marie, ou sur les bords des grands lacs *Supérieur* et *Michigan*.

14. La traite de l'eau-de-vie fut toujours le principal obstacle à la conversion des Sauvages : elle paralysait partout les travaux des missionnaires ; cependant les Iroquois pouvaient la faire librement avec les Anglais et les Hollandais.

15. Le roi ayant donné l'ordre de faire rentrer en France le régiment de Carignan, quatre compagnies obtinrent de demeurer au Canada ; elles se fixèrent plus tard dans le pays, et plus spécialement sur les bords de la rivière Richelieu. Plusieurs des officiers, qui étaient gentilshommes, y reçurent des fiefs ou des seigneuries.

16. En 1668, Mgr. de Laval fonda un petit séminaire à Québec ; il y avait déjà établi le grand séminaire, cinq ans auparavant.

17. Cette même année, trois soldats français, convaincus d'avoir enivré et ensuite tué un chef iroquois, furent fusillés par ordre du gouverneur en présence des Iroquois qui étaient venus se plaindre.

M. de Courcelles maintenait, par sa fermeté, la bonne intelligence entre les Français et les Sauvages et faisait régner la paix parmi ces derniers.

18. Vers le même temps, l'intendant Talon obtint du roi, pour cause de santé, son retour en France. Son administration, active et intelligente, avait fait avancer le pays fort rapidement. Aussi, les amis de la colonie regrettèrent-ils son départ. "M. Talon nous quitte" écrivait la Mère de l'Incarnation, "et retourne en France, au grand regret de tout le monde et à la perte de tout le Canada, car, depuis qu'il est ici en qualité d'intendant, le pays s'est plus fait et les affaires ont plus avancé qu'elles n'avaient fait depuis que les Français y habitaient." Il s'était occupé attentivement de tous les besoins de la colonie, et avait étudié les ressources qu'elle présentait. Par ses soins, des découvertes avaient été faites dans le Nord et dans l'Ouest, les mines de fer de la baie St. Paul avaient été examinées, l'exploitation de celle du Saint-Maurice avait été encouragée, et des mémoires avaient été dressés pour le ministère de la marine.

À cette même époque, la petite vérole, appelée aussi *picotte*, vint ravager le nord du Canada, et achève de dépeupler ces vastes contrées.

10. Quels furent les premiers soins du vice-roi, aussitôt qu'il eut reçu les secours qu'il attendait ? Quels moyens prit-il ?—11. Que fit le vice-roi pour montrer aux Iroquois qu'on était en état de les punir de leurs insultes ? Que firent-ils à l'approche des Français ?

12. Quel fut le dernier acte d'autorité du marquis de Tracy, avant de repasser en France ?—13. Quel arrêt le Conseil supérieur rendit-il en septembre 1667 ?—14. Quel obstacle rencontrait-on toujours à la conversion de la plupart des Sauvages ?—15. Qu'est devenu le régiment de Carignan ?—16. Quel établissement fonda Mgr. de Laval en 1668 ?—17. Quelle conduite tint le gouverneur à l'égard de trois soldats français coupables de meurtre ? Quelle maladie vint ravager le nord du Canada ?

19. En 1670, Québec fut érigé en évêché. Mgr. de Laval, qui, jusqu'alors, n'était qu'évêque *in partibus* de Pétrée, et vicaire apostolique du Canada, en fut le premier titulaire. Louis XIV avait enfin permis que cet évêché dépendît immédiatement du St. Siège, mais sans cesser d'être uni à l'Église de France.

20. Au mois d'août 1670, M. Talon revenait au Canada accompagné du Révérend P. Allard, récollet, et de quatre autres religieux du même ordre. Le même navire avait aussi amené une partie des cinq cents familles et des secours considérables que le roi avait accordés à M. Talon pour la colonie. Il portait aussi M. Perrot, qui venait au Canada comme gouverneur de Montréal, en remplacement M. de Maisonneuve, qui avait demandé à se retirer. M. Perrot avait obtenu du roi des lettres, dans lesquelles il était expressément déclaré qu'elles avaient été données au nom de M. de Bretonvilliers, supérieur-général du Séminaire de St. Sulpice. Le droit des seigneurs de Montréal à nommer le gouverneur de l'île, était ainsi solennellement reconnu.

21. "Toute l'île de Montréal," dit le Père de Charlevoix, "ressemblait à une communauté religieuse, parce que dès le commencement, on avait eu un soin particulier à n'y recevoir que des habitants d'une conduite exemplaire. Ils étaient, d'ailleurs, les plus exposés aux courses des Iroquois ; et, comme les Israélites, au retour de la captivité de Babylonne, ils s'étaient vus obligés, en bâtissant leurs maisons et en défrichant leurs terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main, et leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un ennemi qui ne faisait la guerre que par surprise."

22. Afin d'opposer une nouvelle barrière aux Iroquois, M. de Courcelles conçut le dessein de bâtir un fort à un endroit nommé Cataracoui ; mais il n'en eut pas le temps, car, après en avoir tracé le plan et pris toutes les mesures pour le faire exécuter, il dut se rendre à Québec, où l'attendait son successeur.

M. de Courcelles avait demandé son rappel en France pour cause de santé. Il fut sincèrement regretté, car il avait déployé une sagesse et une fermeté qui le rendaient cher aux Français, et le faisaient craindre des Sauvages.

## CHAPITRE II.

*De la première administration de M. de Frontenac, à celle de M. de Denonville (1672-1685).*

### SOMMAIRE.

1. De Frontenac, gouverneur ; son caractère.—2. Fort de Cataracoui.—3. Difficultés que se crée M. de Frontenac par l'inflexibilité de son caractère.—4-6. M. de la Salle complète la découverte du Mississippi.—7. Rappel de M. de Frontenac et de M. Duchesneau ; M. de la Barre, gouverneur.—8. Expédition de M. de la Barre contre les Iroquois ; le manque d'énergie.

1. M. de Courcelles fut remplacé par Louis de Buade, comte de Frontenac, lieutenant-général des armées du roi. Il arriva à Québec au commencement de l'automne 1672.

2. L'année suivante M. de Frontenac fit construire le fort qu'avait projeté M. de Courcelles, à l'endroit appelé Cataracoui, et lui donna son nom ; c'est aujourd'hui Kingston.

3. Vers ce même temps, le comte de Frontenac, ayant appris qu'à Montréal des officiers du roi faisaient la traite malgré les défenses publiques, envoya le sieur Bzirr, lieutenant de ses gardes, pour les arrêter ; or, M. Perrot, gouverneur de Montréal, qui était associé secrètement avec l'un des prévenus, prit parti pour ce dernier. Mandé à Québec pour donner sur sa conduite des explications satisfaisantes, M. Perrot s'y refusa ; il fut alors arrêté par les ordres du gouverneur-général et emprisonné au château Saint-Louis.

Mais malheureusement M. de Frontenac ne se borna pas à cette vigueur qu'il venait de déployer pour le soutien des lois ; la fuge de son caractère l'emporta beaucoup trop loin. M. Perrot avait à Montréal un ami, M. l'abbé de Salignac Fénelon, du séminaire de St. Sulpice, qui n'avait pas approuvé tous les procédés du gouverneur-général ; celui-ci le fit aussi emprisonner, sous le prétexte qu'il avait prêché contre lui. Le comte de Frontenac se brouilla ensuite

18. Que sait-on de l'administration de l'intendant Talon ?—19. En quelle année Québec fut-il érigé en évêché ? Quel en fut le premier évêque ?—20. Quels religieux arrivèrent à Québec au mois d'août 1670 ? De quels personnages étaient-ils accompagnés ?

21. Quelle était la conduite de la population de Montréal vers le même temps ?—22. Quel dessein conçut M. de Courcelles, pour opposer une nouvelle barrière aux Iroquois ?

1. Par qui M. de Courcelles fut-il remplacé ?—2. Quand M. de Frontenac fit-il construire le fort qu'avait projeté M. de Courcelles ?—3. Quelle fut la conduite de M. de Frontenac dans le gouvernement de la colonie ?

avec M. Duchesneau, intendant de la colonie, exila, de sa propre autorité, le procureur-général et deux des conseillers; enfin, la cour dut le rappeler et la paix fut rétablie dans le pays.

“Le comte de Frontenac,” dit le Père de Charlevoix, “avait l'esprit vil, pénétrant, ferme, franc et fort cultivé; mais il était susceptible des plus injustes préventions, et capable de les porter bien loin. Sa valeur et sa capacité étaient égales; personne ne sut mieux prendre, sur les peuples qu'il gouverna, cet ascendant si nécessaire pour les retenir dans le devoir et le respect.”

4. En l'année 1673, l'intendant Talon chargea Louis Jolliet, natif de Québec, et le P. Marquette, jésuite, d'aller reconnaître si le fleuve dont parlaient les sauvages de l'Ouest, se jetait dans le golfe du Mexique ou dans l'Océan Pacifique.

Ces deux intrépides voyageurs se rendirent à la baie des Puants, sur le lac Michigan, remontèrent la rivière aux Renards, qui s'y jette, puis descendirent la rivière Wisconsin jusqu'à son embouchure. De là, ils suivirent le grand cours d'eau dont la rivière du Wisconsin n'est qu'un petit affluent; puis, après avoir passé devant les bouches du Missouri et de l'Arkansas, ils s'arrêtèrent en ce dernier en croit, convaincus que le fleuve qu'ils venaient de descendre était bien celui que les Sauvages désignent sous le nom de Michisipi, ou grande rivière, et qu'il se jette dans le golfe du Mexique.

Il revinrent sur leurs pas; le P. Marquette se fixa chez les nations de l'Ouest, où il mourut deux ans après, et Jolliet retourna à Québec, après avoir failli se noyer au saut Saint-Louis et y avoir perdu la relation détaillée de son voyage.

5. Pendant son gouvernement, le comte de Frontenac conçut le projet de faire explorer les régions intérieures du nouveau continent. Le sieur Cavelier de La Salle s'offrit pour cette grande entreprise. C'était un homme instruit, actif, et animé du double désir de s'illustrer et de s'enrichir. M. de La Salle était accompagné du Chevalier de Tonti et d'une trentaine d'hommes, tous nouvellement arrivés de France, avec le dessein d'achever les découvertes du Mississipi, commencées par le sieur Jolliet et le Père Marquette.

6. M. de La Salle monta d'abord à Cataracoui (1678) dont la seigneurie lui fut cédée, à condition qu'il rebâtirait en pierres le fort de Frontenac. De Cataracoui il alla à Niagara, où il établit un poste. Puis, il fit construire sur les lacs Érié et Ontario, les premiers vaisseaux qu'on y ait vus; bâtit le fort Saint-Louis, à l'Ouest du Mississipi, et descendit ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, qu'il atteignit au mois d'août 1682. Tout le pays qu'arrose le Mississipi fut proclamé colonie française, et reçut le nom de *Louisiane* en l'honneur de Louis XIV. De La Salle revint ensuite à Québec, d'où il s'embarqua pour la France.

7. Voyant que le gouverneur de Frontenac et l'intendant Duchesneau ne pouvaient plus longtemps vivre ensemble, la cour de France les rappela tous les deux. M. le Fèvre de La Barre, ancien officier de marine, fut nommé pour remplacer M. de Frontenac. Il arriva à Québec dans l'été de 1682.

8. En 1684, M. de La Barre porta la guerre chez les Iroquois, et s'avança jusqu'au lac Ontario, à la tête de 130 réguliers, 700 miliciens et 200 sauvages. Cette expédition ne fut pas honorable pour le gouverneur; car il montra beaucoup trop de faiblesse dans le traité de paix qu'il conclut avec les Iroquois.

CHAPITRE III.

De l'administration de M. de Denonville, à la seconde administration de M. de Frontenac (1685-1689).

SOMMAIRE.

1. M. de Denonville remplace M. de La Barre, et pousse vigoureusement la guerre.—2. Expédition à la baie d'Hudson.—3. Injuste arrestation de chefs Iroquois.—4. Expédition de M. de Denonville.—5. Construction du fort de Niagara.—7. Massacre de Lachine.—8. Retour de Mgr. de Laval au Canada; et Mgr. de Saint-Valler, son successeur.—9. Projet d'invasion des colonies anglaises.—10. Population française du Canada.

1. Le successeur de M. de La Barre fut le marquis de Denonville, colonel des dragons, qui avoit fait preuve de courage et d'habileté, et de qui on pouvait attendre de la fermeté et de la vigueur, lorsque

4. De quoi l'intendant Talon chargea-t-il Jolliet et le P. Marquette, en 1773?—5. Quel projet eut M. de Frontenac pendant son gouvernement? Quel personnage s'offrit pour cette grande entreprise?—6. Que fit d'abord M. de La Salle? Où alla-t-il ensuite?—7. Quel parti prit la cour de France voyant que M. de Frontenac et M. Duchesneau ne pouvaient vivre plus longtemps ensemble?—8. Que fit M. de La Barre, en 1684? Quel fut le résultat de cette expédition?—9. Quel fut le successeur de M. de La Barre? Quel fut le premier

soin du nouveau gouverneur?—2. Que fit M. de Denonville, tout en préparant une expédition contre les Iroquois?—3. Quelle conduite perdit M. de Denonville à l'égard des principaux chefs Iroquois?—4. Que fit le gouverneur, au commencement de 1687? Par qui fut commandée l'expédition? De combien d'hommes était-elle composée? Qu'éprouva l'armée après avoir passé deux débâtes très-dangereuses?—5. Que fit le marquis de Denonville pour assurer sa victoire sur les Iroquois?—6. Que firent les Iroquois, aussitôt que le gouverneur fut de retour à Québec?—7. La paix que les Iroquois avaient demandée, fut-elle conclue?—8. Quel fut le successeur de Mgr. de Laval?—9. Que pensait le gouverneur touchant le voisinage de la colonie anglaise de la Nouvelle-York?

les circonstances l'exigeraient. Le premier soin de M. de Denonville fut de s'instruire de l'état où se trouvaient les affaires avec les Iroquois. Il comprit bientôt que les Français n'auraient jamais ces peuples pour amis, et que la meilleure politique à suivre était de les humilier et de les affaiblir au point de leur faire trouver leur sûreté dans la soumission ou la neutralité.

2. Tout en préparant une expédition contre les Iroquois, M. de Denonville envoya, en 1685, un parti de 90 hommes à la baie d'Hudson, pour reprendre les postes surpris par les Anglais. Les plus célèbres de cette petite troupe étaient les sieurs d'Herberville, de Saint-Hélène et de Maricourt, officiers braves et très-habiles dans la guerre sauvage, et tous trois fils de Charles Le Moyne. Dans cette campagne, les Anglais perdirent tous leurs établissements dans la baie d'Hudson, à l'exception du fort Nelson.

3. M. de Denonville attira les principaux chefs Iroquois à Cataracoui, sous divers prétextes; là, il les fit saisir, enchaîner et conduire à Québec, puis en France, où les galères les attendaient. Ce qu'il y eut de plus déplorable dans cette conduite perfide du gouverneur c'est que celui-ci avait impliqué dans cette trahison deux saints missionnaires, les Pères de Lumberville et Millet, sans faire attention que non-seulement il mettait ces religieux en danger de perdre la vie, mais qu'il discréditait peut-être sans retour, aux yeux des sauvages, la religion chrétienne.

4. Au commencement de 1687, après avoir reçu les renforts qu'il attendait de France, le gouverneur se disposa à faire définitivement la guerre aux Iroquois. Il commanda lui-même l'expédition. Composée de 2000 hommes, y compris 300 sauvages, l'expédition partit de Québec, le 13 juin, sur 200 bateaux et autant de canots d'écorce. Arrivé à la rivière des Sables, M. Denonville fit élever un retranchement dans un lieu avantageux et y laissa 400 hommes pour assurer la retraite, en cas de quelque malheur. Comme l'armée arrivait à un troisième débâcle, elle fut vigoureusement attaquée par 600 Iroquois, qui firent à la fin repoussés après avoir perdu plus de 60 de leurs guerriers, morts sur-le-champ des suites du combat. L'armée poursuivit les Iroquois, et pénétra dans le canton de Tsonnonhsuan; mais elle n'y trouva personne. Elle employa plus de dix jours à parcourir le pays, détruisant toutes les bourgades; elle brûla une immense quantité de blé d'Inde ou de maïs, et tua un nombre prodigieux de porceux.

5. Pour assurer sa victoire sur les Iroquois, le marquis de Denonville fit bâtir un fort à Niagara et y laissa une garnison de cent hommes, sous les ordres du capitaine de Troye. Mais, bientôt après, le commandant et presque toute la garnison succombaient à une maladie causée par la mauvaise qualité des vivres.

6. A peine le gouverneur était-il de retour à Québec, que les Iroquois recommencèrent leurs hostilités. Ils se répandirent dans la colonie et assiégèrent Clumbly, d'où ils furent vigoureusement repoussés. On apprit bientôt que ce mouvement avait été encouragé par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, lesquels ne se faisaient aucun scrupule de violer le traité de neutralité. Les Iroquois firent enfin des propositions de paix au gouverneur; elles furent acceptées.

7. Au lieu de venir conclure le traité de paix comme on s'y attendait, 1500 d'entre eux, excités par un chef Huron, firent durant la nuit du 5 août 1689, une descente dans l'île de Montréal. Ils y massacrèrent hommes, femmes et enfants, mirent le feu partout, et emmenèrent dans le seul canton de la Lachine près de 200 prisonniers, qu'ils brûlèrent ensuite dans leurs villages.

8. Dans ses difficultés, la colonie fut encouragée et réjouie par le retour de Mgr. de Laval qui revenait au Canada pour terminer sa vie au milieu de ses anciennes ouailles. Les vertus du vénérable prélat, ses longs et pénibles travaux dans la Nouvelle-France, son amour sincère pour les enfants du pays, l'avaient rendu cher aux Canadiens. Il eut pour successeur Mgr. de S. Valler.

9. Vers ce même temps, le gouverneur jugeait que tant que les Anglais seraient en possession de la Nouvelle-York, ils susciteraient continuellement par jalousie de nouveaux embarras à la colonie

soin du nouveau gouverneur?—2. Que fit M. de Denonville, tout en préparant une expédition contre les Iroquois?

3. Quelle conduite perdit M. de Denonville à l'égard des principaux chefs Iroquois?—4. Que fit le gouverneur, au commencement de 1687? Par qui fut commandée l'expédition? De combien d'hommes était-elle composée? Qu'éprouva l'armée après avoir passé deux débâtes très-dangereuses?

5. Que fit le marquis de Denonville pour assurer sa victoire sur les Iroquois?—6. Que firent les Iroquois, aussitôt que le gouverneur fut de retour à Québec?—7. La paix que les Iroquois avaient demandée, fut-elle conclue?—8. Quel fut le successeur de Mgr. de Laval?—9. Que pensait le gouverneur touchant le voisinage de la colonie anglaise de la Nouvelle-York?



franchise, et qu'avec eux, l'on n'avait rien à espérer pour la tranquillité de la Nouvelle-France. En conséquence, il fit passer en France M. de Callières, gouverneur de Montréal, avec un plan qu'il devait soumettre au roi, pour la conquête de la Nouvelle-Angleterre. Louis XIV approuva le plan, mais ce ne fut pas le marquis de Denonville qui fut chargé de le mettre à exécution ; car il fut rapolé en France et remplacé par le comte de Frontenac.

10. La population française du Canada, en 1688, n'était que de 11219 individus, ou d'un peu plus de 12000, en y comprenant le gouvernement de l'Acadie.

10. Quelle était la population française du Canada en 1668 ?

### Honneur à qui de droit.

Quelques détails sur les services méritoires rendus par feu Jean-Baptiste Duberger, sur.

Par M. H. H. MILES, L. L. D.

JEAN-BAPTISTE DUBERGER (ou comme il signait ordinairement, *John Baptist Duberger*), naquit au Détroit le 17 février 1767. Tout jeune encore, il fut envoyé à Québec par ses amis qui se cotisèrent, et lui recueillirent une somme suffisante pour défrayer ses dépenses de voyage et obtenir son admission comme interne au séminaire de Québec. On croit qu'il était alors âgé de quinze ans ; et, dans ce cas, il aurait passé environ sept années au séminaire, puisque c'est dans sa vingt-troisième année que son talent déjà remarqué pour la mécanique et le dessin le fit admettre dans le département des ingénieurs royaux. Il continua, toute sa vie, à faire partie de l'état-major de ce corps important. Dans les documents officiels on le désigne de cette manière : "M. Duberger, de la première classe des arpenteurs et dessinateurs militaires royaux."

Quoique Duberger ait travaillé beaucoup, comme nous aurons occasion de le voir, à recueillir et mettre en lumière un grand nombre de faits importants de notre histoire, son nom, cependant n'a pas même été mentionné dans la liste—peut-être trop étendue—des célébrités canadiennes, compilée par M. H. Morgan, d'Outawa. Nous ne le trouvons pas non plus dans la *Bibliotheca Canadensis*, du même auteur. M. Bibaud, toutefois, dans son *Pantheon canadien*, écrit sur Duberger, une notice courte et incomplète. Ce que nous connaissons de sa carrière nous vient surtout des parents qui lui survivent et des ouvrages qu'il a laissés. Nous trouvons aussi certains détails dans quelques notices dont il a été incidemment le sujet, à cause de sa liaison avec le fameux colonel By, sous la direction duquel furent construites les tours *Martello* que l'on voit encore sur les plaines d'Abraham, et qui plus tard exécuta les ouvrages du canal Rideau entre Kingston et Outawa.

Le talent spécial dont Duberger avait fait preuve dans le dessin et l'exécution de plusieurs cartes du pays le fit extraordinairement rechercher depuis l'époque de son entrée aux ingénieurs royaux, en 1789, jusqu'à la fin de la guerre américaine, c'est-à-dire pendant environ vingt-cinq ans. Mais vers ce temps, une paralysie partielle, et sa santé assez chancelante d'ailleurs, l'obligèrent de confier à son fils la plupart des travaux entrepris. Ce fils avait, au reste, hérité en grande partie de l'habileté et des talents paternels.

À l'époque où Duberger fut agrégé aux corps des ingénieurs royaux, à Québec, on avait déjà quelque peu commencé à arpenter le pays et à en établir la chorographie, mais les résultats de ces travaux n'avaient été reportés sur le papier que d'une manière peu nette et peu précise. Les autorités militaires étaient alors les seuls dépositaires de ce qui avait été fait et les seuls juges de ce qu'il y avait à faire dans cette branche. Or Duberger, après un certain apprentissage qui servit à faire connaître au département ses aptitudes extraordinaires tant pour l'arpentage que

pour le levé des plans, fut nommé dessinateur en chef et arpenteur, vers 1790 ; et cette nomination, il la dut bien plus à ses talents naturels, à son esprit pratique et à sa dextérité manuelle, qu'aux rares occasions qu'avaient alors la jeunesse de ce pays d'apprendre quelque chose, ou aux avantages que pouvait lui offrir le département des ingénieurs royaux.

Jusque vers la fin du siècle dernier, sa principale occupation fut, paraît-il, de copier et de multiplier des copies des anciennes cartes qui avaient déjà été faites. Sans aucun doute, Duberger exécuta d'admirables copies de la plupart de ces cartes, bien que celles qui nous restent maintenant ici aient été copiées par Charland, Gale et autres, et ne portent pas généralement son nom. Avant qu'on eût retiré les troupes anglaises du Canada, j'ai vu parmi les copies de cartes au département des ingénieurs royaux une série de ces cartes évidemment exécutées par Duberger, et portant sa signature ; or, comme elles étaient les meilleurs, c'est naturellement sur elle que tomba le choix de celles qui furent enlevées. Suivant l'ordre du travail habituellement pratiqué, il arriva parfois que Duberger faisait lui-même le dessin de la carte, tandis que la partie calligraphique et relative aux renvois était laissée tout entière ou en partie à d'autres moins habiles.

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour donner, à l'aide d'une description critique, une appréciation suffisante du talent de Duberger, en matière de cartographie. Les hommes que leur profession rend aptes à trancher de semblables questions et à juger de l'habileté de Duberger parlent invariablement de son mérite artistique en termes des plus élogieux, et le donnent comme bien supérieur à celui d'aucun autre dessinateur de son temps. M. Lambert, dans la description qu'il donne de son séjour à Québec pendant l'automne de 1806, fait de Duberger la mention suivante :

"Avant de quitter le sujet des arts au Canada, pays en apparence plus capable de faire vivre que de créer le génie, je ne dois pas oublier de mentionner, avec toute l'approbation qu'il mérite incontestablement, un artiste du nom de Duberger, natif du Canada, officier au corps des ingénieurs et dessinateur militaire. C'est un homme de ses œuvres, qui n'a eu d'autres avantages que ceux que lui offrait la province, puisqu'il n'est jamais sorti de son pays. Il excelle dans les arts mécaniques et le dessin des levés de plans militaires. Il a eu l'obligeance de me montrer plusieurs de ses grandes esquisses du pays, ainsi que beaucoup d'autres dessins dont quelques-uns, d'un fini admirable, sont déposés au bureau des ingénieurs. La seule carte exacte que nous ayons du Bas-Canada, et qui a été publiée à Londres par Faden, au nom de M. Voldenvelden, a été prise par M. Duberger et un autre dessinateur dont le nom avait beaucoup plus droit de figurer sur la carte que celui qu'on y voit figurer maintenant."

Plusieurs années après l'époque de la visite de Lambert, Duberger, pour cause de mauvaise santé, commença à abandonner graduellement le travail actif de copiste et d'arpenteur. Il eut pour successeur son fils, du même nom que lui, et qui, ainsi qu'on l'a dit plus haut, hérita beaucoup de l'habileté de son père. Au fait, le travail exécuté par Duberger jeune a souvent été pris pour celui de Duberger père. Quant à ses aptitudes sans aucun doute très-grandes d'arpenteur, puisqu'elles lui ont valu le poste qu'il occupa comme tel dans le département, si distingué des ingénieurs royaux, il ne nous est guère possible de produire une quantité suffisante de témoignages imprimés ou officiels. La vérité est que les services des employés civils du département disparaissaient ou restaient dans l'ombre à côté de ceux des ingénieurs militaires qui toujours avaient le pas sur les autres. Le travail se faisait conjointement par les employés militaires et par les em-

ployés civils, on le tenait toujours officiellement pour exécuté par les premiers ou sous leur direction. C'est pour cette raison peut-être que parfois Duberger fut loin de recueillir de son travail tout l'honneur auquel il avait droit. Autant que nous avons pu le savoir, l'un des premiers échantillons qu'il donna de son savoir-faire au bureau des ingénieurs royaux fut la prise de copies de l'ancien plan militaire des opérations du siège de Québec, en 1759. Son dernier travail, en 1814 ou 1815, eut pour objet de prendre part au levé du plan du district de Châteauguay, scène du fait d'armes de DeSalaberry, dont il y a aussi plusieurs copies admirablement exécutées et revêtues de sa signature.

Il existe encore à Québec des vieillards dignes de foi qui ont connu Duberger personnellement, qui se souviennent du grand air qu'il avait sous l'uniforme, avec l'épée qu'il avait droit de porter, et qui rappellent, lorsqu'on parle de lui, combien il était fier de la profession qu'il exerçait.

Maintenant j'aborde l'œuvre principale à laquelle Duberger a associé son nom et sa mémoire. C'est encore Lambert que je cite.

« Mais la plus importante de ses productions est un magnifique modèle de Québec auquel il travaille maintenant de concert avec un de mes condisciples le capitaine By, du corps des ingénieurs, que j'ai eu le plaisir inattendu de rencontrer au Canada, après une absence de dix ans. L'esquisse du modèle tout entier est faite. Le travail est en bonne partie terminé, notamment celui des fortifications et des édifices publics. Il a plus de 35 pieds de long et comprend une portion considérable des plaines d'Abraham, jusqu'à l'endroit où mourut Wolfe. Ce qui est fait est d'une netteté exquise, entièrement taillé dans le bois, et modelé sur une certaine échelle; si bien que toutes les parties seront complétées avec une singulière précision, même jusqu'à la forme et la projection du rocher, les montées et les descentes dans la cité et sur les plaines, surtout les éminences qui commandent la garnison.

« Ce modèle doit être envoyé en Angleterre, aussitôt qu'il sera fini, et je ne doute point qu'il n'y reçoive du gouvernement toute l'approbation qu'il mérite. »

Bien que dans ce récit on attribue une partie de l'honneur de cette vaste entreprise au capitaine (depuis colonel) By, nous pouvons conserver la certitude que ce furent les mains de Duberger qui l'exécutèrent. Lambert dit : « L'esquisse du modèle tout entier est faite. » C'était en 1806 ou 1807. Je n'ai trouvé aucune autre allusion à l'esquisse, ou *cartoon*, comme peut être on pourrait l'appeler, qui devait probablement servir d'indicateur ou de guide avant que les pièces de bois destinées à former le modèle fussent découpées. By, qui devait, bientôt après, agir comme officier du génie dans la construction des tours *Martello*, et mettre ainsi à exécution, après un laps d'un demi-siècle, les plans de défense de Québec discutés et proposés par le général Murray et Patrick Makellar en 1759 et 1760, fut, suivant toute probabilité, chargé de conduire l'arpentage préliminaire du terrain ou d'y concourir. Ce que Duberger peut avoir fait sous ce rapport, si même il fit quelque chose, serait, pour la raison plus haut citée, officiellement attribué à By; mais nous ne sommes nullement fondés à croire que ce dernier dessina l'esquisse pour s'en servir comme d'un guide dans son travail, ou mit la main à la formation des pièces du modèle. Afin de me renseigner sur ce point, je m'adressai à un vieil associé de Duberger, employé comme lui mais à un autre titre, dans le même département. Le vieillard m'informe qu'il se souvient parfaitement de Duberger et de la construction du modèle; que Duberger fit tout le travail lui-même, qu'il découpait toutes les pièces et les assemblait de temps en temps en lots détachés, au fur et à mesure qu'il avançait, dans son domicile même, petit *cottage* situé sur l'esplanade où l'on peut encore le voir,

bien que peut être quelque peu agrandi et changé, quant à l'apparence extérieure.

L'honneur d'avoir construit ce modèle a été le sujet d'une controverse dans laquelle je me contenterai de faire brièvement allusion à quelques-unes des particularités principales. By emporta le modèle en Angleterre dans le cours de l'année 1811, ostensiblement, alléguant-on pour le soumettre à la considération du gouvernement britannique, en faveur de Duberger, et afin de solliciter pour lui toute telle récompense qui pourrait être accordée. On alléguait de plus qu'il lui fut effectivement accordé une récompense pécuniaire.

Suivant le témoignage des enfants de M. Duberger, on n'eut au Canada pendant plusieurs années aucune nouvelle de ce qu'était devenu le modèle; mais vers 1816 ou 1818, un des fils Duberger, depuis décédé, se présenta chez le colonel à Londres où il y eut quelques explications au sujet de l'affaire en litige. Le colonel By offrit de s'intéresser en faveur du jeune homme de manière à lui procurer quelque emploi. Celui-ci repoussa l'offre avec indignation et soutint que le colonel devait d'abord réparer le tort fait à Duberger et à sa famille dans l'affaire du modèle.

La preuve produite contre By de qui il ne reste aucun descendant, soit pour réfuter l'accusation, soit pour faire une réparation tardive, n'est certainement pas complète; mais on peut prouver les faits suivants qui ont quelque rapport à l'affaire en question; savoir, que le modèle fut porté en Angleterre en 1811 et soumis à l'inspection du duc de Wellington et d'autres autorités militaires; qu'il fut approuvé puis exposé à Woolwich; que pendant longtemps, jusqu'à l'année 1831, il y fut connu sous le nom de *Modèle de Québec par By*, bien que de temps en temps, lorsque des canadiens visitaient Woolwich, on se plaignit en disant qu'il était contraire à la vérité et injuste d'en attribuer ainsi l'honneur au colonel By; qu'alors on attachait au modèle une nouvelle inscription établissant que l'honneur ne revenait pas tout entier à cet officier.

Peut-être aussi doit-on tenir compte des faits suivants: le colonel By était un officier de beaucoup de zèle et d'habileté. Il vint au Canada en 1800. Bientôt après, on lui confia la construction d'un canal à bateaux, aux Cascades, au-dessus de Montréal. L'entreprise terminée, il fut subséquemment chargé, comme officier aux ingénieurs royaux, de la haute direction en tout ou en partie, de l'exécution des tours *Martello* du côté Sud-Ouest de Québec. Bien des années après, nous le retrouvons au Canada donnant l'initiative et complétant l'exécution d'une grande entreprise publique, le canal Rideau. En 1832, il quitta le Canada pour aller en Angleterre se disculper des accusations portées contre lui, à l'occasion de la mauvaise administration des affaires monétaires de la dite entreprise, et il mourut bientôt après. On lit aussi dans sa biographie que sa mort fut accélérée par suite du peu d'égards dont il fut l'objet, et des reproches qu'il eut à endurer de la part de personnages chez qui il comptait trouver bon accueil et protection contre ses accusateurs.

Je me contenterai de remarquer ici que cette version de la conduite de By, sans être entièrement incompatible avec l'idée qu'il eut des torts à l'égard de Duberger, au point de s'attribuer tout l'honneur du modèle, et de ne pas lui tenir compte de ce qui lui était dû pour l'avoir construit, ne fournit pourtant aucune preuve contre le colonel. D'un autre côté, il est clair que pour ce qui est de son travail sur les tours *Martello*, il prit une part directe à l'illustration des environs et des fortifications de Québec, de manière à mettre les autorités anglaises en état de comprendre parfaitement toutes les particularités locales, objet que le grand modèle était de nature à atteindre. Comme By était un homme dont l'esprit se repaissait sans cesse de vastes projets; que de plus c'était



un ingénieur, il ne semble pas incroyable qu'il ait donné la première idée du modèle, alors qu'il avait sous la main un grand artiste et un génie comme Duberger pour exécuter tous les détails de l'œuvre. Tout le sujet de la controverse, bien qu'intéressant au point de vue historique, ne laisse pas que de nous affecter péniblement, surtout si nous tenons compte de la valeur personnelle de Duberger, de sa mauvaise santé, de son peu de confiance en lui-même, de sa disposition puérile à confier à un autre le soin de sa réputation et de ses autres intérêts.

Comme le dit Lambert, la longueur du modèle une fois fini était de plus de 35 pieds. Quant à sa largeur, elle suffisait à embrasser le site des fortifications, d'une partie de la Basse-Ville, et des pentes abruptes qui formaient, au nord et au sud, les bornes des plaines d'Abraham.

J'ai reçu, il y a peu de mois, quelques détails relativement à l'état actuel du modèle dont l'existence remonte aujourd'hui à une date de plus de 60 ans. Ces détails m'ont été, sur ma demande, bienveillamment fournis par un ami de Montréal, qui réside maintenant à Woolwich.

D'après les renseignements qui me sont parvenus, il paraîtrait que le modèle fut, il y a environ une douzaine d'années, réduit à à peu près la moitié de ses anciennes dimensions, afin de faire place à d'autres pièces plus modernes du ressort de l'art militaire, et l'inscription suivante y fut gravée sur une plaque de cuivre :

“Modèle de Québec—fait par Duberger, du corps des ingénieurs royaux, sous la direction du major By, vers l'année 1830 (1813?). Echelle, environ  $\frac{1}{16}$  ou  $\frac{1}{8}$  verge au pouce. Ce modèle comprenait primitivement une ligne des tours *Martello* traversant les plaines d'Abraham, et s'étendant jusqu'à l'endroit où tomba Wolfe en 1759, à environ 850 verges de la place.—Réduction faite en 1860.”

On peut voir que cette inscription n'a pas toute l'exactitude désirable quant à certains faits, quoique ce défaut ne soit pas de nature à attirer beaucoup l'attention du public anglais qui visite par curiosité la rotonde de Woolwich et dans le but d'inspecter la collection des divers modèles et autres objets qui y sont exposés.

Outre ce que je viens de dire sur l'état actuel du fameux modèle de Québec, j'ai à donner communication d'un autre fait qui me paraît être d'une haute importance. Je tiens de la même source qu'il est bien à craindre qu'on ne se contente pas seulement de réduire le modèle dans ses proportions, mais qu'on ne le fasse disparaître entièrement. A ce propos, je citerai les paroles mêmes de mon correspondant. C'est un homme qui mérite toute confiance et qui est placé le mieux du monde pour bien connaître les faits.

A la date du 22 octobre 1872, il écrit : “J'ai entendu dire qu'on trouve que le modèle, œuvre d'un grand travail sans doute et d'un fini admirable, est une grosse pièce de grand encombrement dans la rotonde, où l'on est à court d'espace pour l'exposition de modèles de diverses sortes d'invention plus moderne et d'une utilité plus pratique, de projectiles surtout et autres inventions militaires.”

Bref, on a maintenant besoin de la place qu'il occupe, et vu l'indifférence du public anglais pour de semblables vieux travaux d'art canadiens, nous avons toute raison de prétendre qu'avant longtemps ce magnifique trophée du génie et du savoir-faire canadiens sera enlevé de l'endroit qu'il occupe aujourd'hui et mis de côté peut-être comme une chose de rebut embarrassante et inutile dont il se perdra peu à peu quelques parties et qui finira par disparaître entièrement.

J'ai pensé que les membres de la Société littéraire et historique en particulier, et les citoyens de Québec en général jugeront peut-être qu'il vaut la peine de faire quelques démarches dans le but de recouvrer ce grand travail, et de le loger de nouveau dans ce qu'on peut

appeler sa place natale. Je ne me permettrai d'offrir aucune suggestion, quant aux moyens à employer pour en obtenir la restitution, bien que je me hasarde à présenter la remarque suivante :

Chaque année, l'une après l'autre, voit disparaître du vieux Québec les monuments visibles qui nous rappellent la remarquable position que cette cité, ses habitants, ses fortifications et ses environs ont occupée jadis, et qui se rattachent à beaucoup des événements importants dont l'influence s'est fait sentir sur les destinées des peuples de l'Amérique du Nord ; mais le retour de ce modèle parmi nous servirait à l'avenir pendant des générations entières, à donner un exemple du génie canadien, et à conserver un chaînon utile qui relie le passé, le présent et le futur de la fameuse cité, en même temps que ce serait un attrait durable pour les milliers de visiteurs qui y viennent annuellement à la recherche d'objets d'intérêt historique. —Traduit du *Canadian Antiquarian*.

## AVIS OFFICIELS.



### Ministère de l'Instruction publique.

#### AVIS.

L'administration du *Journal* a expédié, dans le cours de l'hiver, des comptes à tous ceux qui étaient en retard pour le paiement de leur souscription. Un grand nombre de ces comptes n'ont pas encore été acquittés et il est nécessaire qu'ils le soient au plus tôt. Le *Journal* est généralement adressé aux académies de garçons et de filles. Ces institutions qui reçoivent du département une assez forte subvention, devraient au moins ne pas hésiter à payer la modique somme exigée de l'administration pour leur abonnement.

#### BOURSES DE GYMNAST, 1874.

Les candidats résidant dans la Province de Québec, qui désirent concourir pour ces bourses et subir l'examen qui doit avoir lieu le dernier lundi de juin prochain, doivent transmettre immédiatement leurs réquisitions accompagnées des pièces et certificats nécessaires, au ministère de l'Instruction publique, où ils pourront avoir tous les renseignements requis.

Québec, 23 avril 1874.

#### MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

##### ÉRECTION.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 15 mai dernier, ériger en municipalité scolaire séparée le canton de Marston tout entier et la partie de celui de Whitton ci-après décrite, savoir : depuis le lot numéro 43 dans les premier, second et troisième rangs jusqu'à la ligne située entre les dits deux cantons, la dite érection devant prendre effet à partir du premier jour de juillet prochain.

##### NOMINATIONS.

##### COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 mai dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Rimouski, Rimouski ville—M. Alphonse Martin en remplacement de M. Enoch Lepage.

Comté de Wolfe, South Ham—M. William Thomson en remplacement de M. William Russell.

MEMBRES DE BUREAU D'EXAMINATEURS.

BUREAU D'OTTAWA.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 mai dernier, nommer membres de la commission établie à Aylmer pour examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité exigé pour l'enseignement primaire, les messieurs suivants, savoir :

- 1o. Lévi Ruggles Church, éc., en remplacement du rév. M. Morris.
- 2o. Le rév. Antoine Brunet, curé d'Aylmer, en remplacement de John Delisle, éc.
- 3o. George Léandre Dumouchel, éc., en remplacement de James Colman, éc.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

- ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) Mlle. Maria Héroux.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Laura Authier, Albertine Bacon, Pulchérie Beaudry, Pamélie Bergeron, Victoire Boucher, Nathalie Boulais, Mélodie Brière, Délima Brulé, Octavie Champagne, Dinah Chenier, Françoise Choquet, Elisa Corbière, Martine Demers, Aurora Desjardins, Hermine Dumontier, Clarilda Dupont, Justine Durocher, Rose Girard, Euphrosie Genlon, Amanda Gosselin, Louise Guenette, Arline Guertin, Angéline Hébert, Alexandrine Houle, Cymodocée Ladleur, Ursule Lefebvre, Elisa l'Heureux, Philomène Lesage, Zénaïde Lévêque, Pamela Monette, Mme veuve Montreuil, Rose Ouellet ou Wellette, Eloïse Plante, Rosalie Pinsonnault, Célanie Quintal, Marie Thauriel, Marie Vien et Marie Louise Vigent.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlle. Elisa Bulger.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F et A) Mlle. Mathilda McArragher.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Auxilie Cardinal, Joséphine Dion ou Yon, Hermine Ethier, Odile Fafard, Emélie Foisy, Clémentine Froment, Elmira Delina Forcier, Herméline Gauthier-Landreville, Cordellie Goyette, Julienne Lapière, Rose-Anne Ludivine Provost, Rose-de-Lima Tellier et Delina Vaillant.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlle. Elizabeth Donnelly.

F. X. VALADE, sec.

5 et 6 mai 1874.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

- ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe, (F) Mlles. Marie-Louise Tremblay, Jeanne Roy, Joséphine Hubert, Eutichianne Bellerose, Louise Beauchêne, Annie Blanchette, Luce Grandmont, Luminia Côté, Salomé Durand et Marie Allard.
- ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F et A) Mlles. Eulalie January, Marie Duguay, Sophie Connolly, Marie Pinard.
- ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (F) Mlle. Marie-Virginie Boisvert.
- ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (A) Mlles. Eutichianne Bellerose, Annie Blanchette, Luminia Côté, Salomé Durand et Marie Allard.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Hélène Proulx, Sara Déchêne, Georgina Daveluy, Victorine Saint-Laurent, Elizabeth Trudel, Octavie Bourgeois, Clara Lefebvre, Georgina Gagnon, Delima Bélieau, Luce Bergeron, Marie Elisa Dessureault, Elise Comeau, Flore Mailhot, Marie Loranger, Marie-Emma Poisson, Anastasie Lemaire, Marie-Elisa Sautier, Amantino Bellemare, Alice Paquin, Marie-Césarie Forcier, Marie Bellemare, et Louise Beauchêne.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Céline Caron, Annie Allard et Marie-Mélanie Provencher.

ÉPIREME D'EGESSIE, Sec.

5 mai, 1874.

BUREAU DE SHELDONVILLE.

- ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (A) Mlles. Mary E. Steeve et Clara J. Warney.
- ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (A) Mlle. Sarah C. Coburn.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Agnes Addie, Jennie Atkinson, Sarah L. Draper, Alice M. French, Mary E. Gibson, Laura A. Hall, Ellen Hunting, Martha La Roche, Clara Murray, Sarah A. Mitchell, Mary Ann Ridley, Emma J. Warney, et Mary Weir.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Emélie Andrews, Luella C. French, Artemas S. Farnsworth, Elimenia A. Gavin, Janey E. Howe, Rosanna Morrill, Isabella MacAshill, Annie

Mitchell, Clara J. Poyart, Martha J. Westman, Frederick H. Wynne, et Albert A. Brown.

S. A. HUBB, Sec.

5 mai, 1874.

BUREAU D'OTTAWA.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) M. Emile Ippersiel.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlle. Jennie McLean.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlle. Marie-Louise Blouin.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Emma Fulford et Margaret Graham.

JOHN R. WOODS, Sec.

3 mai, 1874.

BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) MM. Richard Simmons et Barbara Kinghorn.

D. WILKIE, Sec.

5 août, 1873.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Maggie Beattie, Victoria A. Chapman, Mary F. Cutter, Gertrude Closson, Emily A. Dent, Ellen F. Dryden, Harriet E. A. Gibb, Priscilla Leggat, Louisa Mooney, Mary McKechnie, Ellen J. McCabe, Amanda Parker, Harriet M. Routh, Hannah Sassy, Mary E. Streeter, Carrie Tyler, Jennie E. Wilkinson, et M. Oscar H. Larway.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Anna Connor, Elizabeth Elder, Ada Erskins, Mary Getty, Martha T. Harvey, Clara E. Hand, Nettie A. Jewell, Florence Jenne, Mary C. Krans, Alma Peabody, Flora Truax, et Mary J. Wilson.

WM. GIBSON, Sec.

5 mai, 1874.

BUREAU CATHOLIQUE DE BERTMOND ET WOLFE.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlle. Mathilde Boisvert.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlle. Elisa Jane Delany.
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Anésie Allard, Emma Castonguay et Elisa Héroux.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlle. Catherine Falloux.

F. A. BRIEN, Sec.

5 mai, 1874.

BUREAU PROTESTANT DE RICHMOND.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Mary A. C. Dickson et Georgina Trenholme.

C. F. CLEVELAND, Sec.

5 mai, 1874.

BUREAU DE KAMOURASKA.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Vénérande Bernier, Louise Bérubé, Marie Bouchier, Malvina Dunnont, Hortense Martin, Marie-Louise Martin, Arthémise Michaud et Marie-Séraphine Roy.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlle. Marie-Reine Alexandre.

J. G. PELLETIER, Sec.

5 mai, 1874.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) M. Jos. M. Tremblay.

CHS. BOIVIN, Sec.

5 mai, 1874.

Instituteur disponible.

M. Jos. Oct. Goulet désire une position d'instituteur. Il peut enseigner l'anglais et le français et peut se rendre utile comme chanteur; il peut aussi toucher l'orgue ou l'harmonium et se charger de la direction d'un chœur dans une église.

S'adresser par lettre affranchie à lui-même à  
L'ASSEMBLÉE-GRIFFONDS,  
Gaspé, P. Q.

Institutrice demandée.

On demande pour la municipalité de Wexford, comté de Montcalm, une institutrice diplômée pour l'enseignement du français seulement. Traitement : \$80. L'institutrice devra fournir elle-même le combustible.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JUIN, 1871.

### La Saint-Jean-Baptiste en 1871.

*Célébration de la fête, à Montréal, par toutes les sociétés du Canada et des Etats-Unis.*

On se plaint avec raison, que, chaque année, la célébration des fêtes nationales se fait toujours avec un peu moins de zèle et d'entrain patriotiques. Y a-t-il dans ce fait l'indice d'un refroidissement des sentiments nationaux, d'une indifférence coupable pour le culte de la patrie ? Nous ne le croyons pas. Nous aimons tout autant notre pays que l'aimaient nos ancêtres, et nous serions prêts comme eux à verser notre sang pour sa défense. Rien de ce qui intéresse ce coin de terre qui nous a vus naître ne saurait nous être étranger. Mais nous grandissons, notre pays se développe ; les préoccupations du commerce, des industries, de la politique locale et étrangère viennent distraire un moment, sans les faire oublier, les manifestations purement extérieures. En un mot, nous devenons peu à peu des gens d'affaires ; la fumée des fabriques commence à remplacer l'ombrage de nos grands arbres ; nous échangeons la houe contre le pic ; nous abandonnons le calme des champs pour la fièvre du comptoir. Enfin, nous sommes plus occupés, et la fibre patriotique, bien que n'ayant rien perdu de sa sensibilité, ne peut pas résonner avec autant d'avantage au milieu du grincement des fabriques et des grognements de la vapeur. Ajoutons aussi, que depuis longtemps, la paix dont nous avons joui a eu naturellement pour effet de relâcher un peu l'enthousiasme ; le patriotisme, comme l'amitié, se retrempe dans les luttes et les sacrifices ; un danger ou un malheur commun est un des plus forts liens qui puissent rattacher ensemble les individus et les nations.

Notre longue quiétude commençait donc à nous rendre peut-être un peu plus tièdes qu'il ne fallait et c'est pourquoi cette célébration de la St. Jean-Baptiste de 1871 à Montréal, par toutes les associations réunies, est une grande et belle pensée dont la réalisation est d'une importance extrême à tous les points de vue. Nous devons rendre cette justice à la vieille cité de Champlain, c'est dans ses murs encore tout remplis d'échos patriotiques que cette heureuse pensée a pris naissance.

Voici à quelle occasion.

Depuis longtemps, quelques prêtres zélés de Québec s'occupaient de chercher un remède à la plaie de l'émigration, ou de trouver au moins un moyen de fournir à nos compatriotes exilés les secours moraux et religieux dont ils sont presque totalement privés. Dans l'automne de 1871, un comité fut définitivement nommé pour prendre la chose en sérieuse considération. Ce comité, composé de MM. Joseph Auclair, curé de Québec, A. Racine, chapelain de l'église St. Jean-Baptiste, Benjamin et Louis Paquet, professeurs à l'Université Laval, O. Audet, chapelain du convent de Sillery et de M. l'abbé Casgrain, prépara un projet qui fut rédigé par ce dernier et présenté par M. Audet, président du comité, aux évêques alors réunis en concile à Québec.

Le but principal de ce projet était, dit le rapport, " de fournir aux canadiens émigrés le secours religieux dont ils ont besoin en organisant des retraites dans tous les endroits où on pouvait les grouper en nombre suffisant, de profiter de ces retraites pour rechercher, dans les familles canadiennes, les enfants propres à l'état ecclésiastique et

de prendre les moyens de les faire instruire dans nos maisons d'éducation afin d'en faire plus tard des prêtres qui iraient se fixer dans leur lieu natal. Le comité était d'opinion que la création d'un clergé indigène était indispensable à l'avenir religieux de nos compatriotes des Etats-Unis."

La société St. Jean-Baptiste de Québec, voulut aussi apporter son concours à la réalisation de ce projet, et pria le comité de joindre dans ce but, à son rapport, la lettre suivante adressée à l'archevêque de Québec :

*A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.*

Monseigneur,

Votre Grandeur a reçu récemment, de la part d'un comité de prêtres de Québec, une lettre touchant la situation religieuse des Canadiens aux Etats-Unis, et suggérant le moyen de leur venir en aide.

Votre Grandeur y est priée d'attirer l'attention spéciale de Nos Seigneurs les Evêques sur cette question si importante pour tous nos compatriotes.

Le comité de régie de la société St. Jean-Baptiste de Québec a appris avec le plus vif intérêt cette démarche patriotique de quelques membres du clergé, et il a pensé que le concours de la société St. Jean-Baptiste pourrait être utile dans l'accomplissement de ce projet. Voici par quel moyen :

Les présidents des sociétés St. Jean-Baptiste de Québec et de Montréal se mettraient en rapport avec les présidents des différentes sociétés St. Jean-Baptiste des Etats-Unis, et ils s'efforceraient d'établir avec ces différentes sociétés une affiliation dont le centre serait en Canada.

Le jour de notre Fête Nationale, chacune de ces sociétés serait représentée par des délégués qu'elle enverrait au centre commun, afin que tous les membres de la grande famille canadienne ne fussent, pour ainsi dire, ce jour-là, qu'un cœur et qu'une âme ; chaque délégué serait prié d'apporter un rapport de l'état social et religieux des Canadiens de sa localité, et suggérerait les moyens de l'améliorer. Ces rapports seraient ensuite publiés et pourraient servir de guide et comme de base d'opération pour les missionnaires qu'on enverrait évangéliser nos Canadiens aux Etats-Unis.

Le comité de régie ne doute pas qu'une telle organisation aurait le double effet de réveiller le sentiment national et de conserver la foi parmi nos compatriotes de l'autre côté aussi bien que de ce côté-ci de la frontière.

Ce projet étant du plus haut intérêt pour la religion, le comité de régie a voulu tout d'abord le soumettre à Nos Seigneurs les Evêques et le commencer sous leurs auspices.

Si, comme il n'en doute pas, ce projet rencontre leur approbation, il ose solliciter quelques paroles d'encouragement ; grâce à cette influence, il considérerait déjà l'œuvre à moitié accomplie, et à la prochaine fête St. Jean-Baptiste, elle pourrait être en pleine opération.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-respectueux serviteur,

(Signé) C. A. P. PELLETIER,

Président St. Jean-Baptiste de Québec.

Québec, 12 octobre 1871.

En réponse à la lettre du Président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, Nos Seigneurs les Evêques lui communiquèrent la résolution suivante, adoptée à leur séance du 19 octobre 1871 :

Il est résolu :—Qu'il soit répondu au Président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, que nous regrettons avec elle la forte émigration de nos compatriotes vers la république voisine, ainsi que toute tendance annexionniste, au point de vue national et religieux, et que nous verrions conséquemment avec plaisir s'établir des rapports entre les différentes sociétés St. Jean-Baptiste des Etats-Unis et celles du pays, comme un moyen de rattacher tous les Canadiens-Français, de naissance ou d'origine, à la Puissance du Canada et à ses institutions.

Des circonstances spéciales avaient retardé, jusqu'à présent, l'exécution de ce projet ; mais il va recevoir cette année, par la convention de Montréal, une éclatante réalisation.

Le comité d'organisation travaille activement et, déjà, la plupart des sociétés du Canada et des Etats-Unis ont répondu à son appel.

M. l'abbé Casgrain dont on connaît le zèle pour tout ce qui se rattache à notre nationalité, propose que les Acadiens soient invités à envoyer des délégués à la fête. C'est une suggestion éminemment patriotique ; car les Acadiens, par leurs luttes courageuses et leur profond et inaltérable attachement à notre nationalité, sont dignes d'occuper une place d'honneur dans cette grande démonstration nationale.

Nous publions, en terminant la lettre suivante adressée par le secrétaire du comité d'organisation, aux différentes Sociétés du Canada. Elle contient des renseignements utiles pour la circonstance :

*Aux Présidents, Officiers et Membres des Sociétés St. Jean-Baptiste du Canada.*

Messieurs,

Le comité d'organisation de la Fête Nationale de Montréal ayant reçu, des différentes parties du pays, des demandes de renseignements au sujet de la visite projetée de plusieurs sociétés-sœurs :

Remercie publiquement ces sociétés du zèle qu'elles ont montré à coopérer à cette grande manifestation, et les loue hautement de l'intention qu'elles nourrissent de venir à Montréal ce jour-là.

Cependant, ces sociétés devront comprendre l'impossibilité que la société de Montréal pourvoie à tout, et aux milliers de visiteurs du pays même qui seront à Montréal à cette époque ; elles comprendront que tous les soins du comité devront se rattacher surtout à nos propres frères des Etats-Unis. C'est pourquoi, après considération de ces demandes, le comité a l'honneur de faire part de ce qui suit :

1o. Toutes les sociétés du pays qui auront fait connaître leur désir d'assister en corps ou d'envoyer une délégation à la fête, auront leur place, désignée d'avance, dans la procession et autres démonstrations publiques ;

2o. Le comité invite ces sociétés à choisir trois délégués spéciaux parmi elles pour les représenter à la convention nationale qui devra avoir lieu le 25 ;

3o. Le comité se fera un devoir d'envoyer une carte d'admission au banquet, à tous les présidents de ces sociétés et de ces délégations ;

4o. Les sociétés sont priées de faire rapport là-dessus avant le 10 juin, en faisant connaître le nombre de leurs membres visiteurs, les noms de leurs officiers et de leurs délégués.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

De vous tous,

Le très-humble et obéissant serviteur,

ALF. LA ROCQUE, Secrétaire.

Montréal, 23 mai 1874.

**Bulletin bibliographique.**

ANNUAIRE DE VILLE-MARIE ; septième livraison du supplément à l'édition de 1864. Origine, utilité et progrès des institutions catholiques de Montréal ; par L. A. Huguet-Latour ; 24 pages in-12, 1864.

TWENTY-FIFTH ANNUAL ANNOUNCEMENT OF THE WOMENS MEDICAL COLLEGE OF PENNSYLVANIA, 1874-75.

LA SAINTE ECRITURE ET LA RÈGLE DE FOI ; par l'abbé L.-Nazaire Bégin, docteur en théologie, professeur à la faculté de théologie de l'université-Laval ; XIII, 298 pages, in-12 ; Québec, typ. d'Augustin Côté et Cie., 1874. Nous n'avons pas qualité pour juger ce livre. Qu'il nous suffise de dire qu'il a pour auteur un de nos prêtres les plus érudits, et qu'il est publié avec l'assentiment de la plus haute autorité ecclésiastique du pays.

JEU DE CHEVALERIE.—Nous avons reçu un opuscule contenant des explications, avec dessins, de cet agréable passe-temps. Ce jeu a beaucoup de ressemblance avec le *Croquet*. C'est une récréation amusante en même temps qu'un exercice très-hygiénique. S'adresser à la WEST AND GAME COMPANY, Worcester, Mass. On trouve, à la même adresse, l'AVILUDE, ou jeu des oiseaux, dont la presse dit beaucoup de bien.

ETUDE DES LANGUES ; réforme de l'enseignement par P. Leroy ; 54 pages in-18. Québec, Aug. Côté et Cie., 1874.

Cet opuscule contient la conférence que M. Leroy a donnée à l'école normale Laval. Nous avons déjà dit, à cette occasion, tout le bien que nous pensons des travaux intelligents de M. Leroy. Nous engageons nos lecteurs à ce procurer ce petit ouvrage ; ils y trouveront des idées neuves, et auront en outre le mérite de contribuer à une bonne œuvre, au profit de laquelle M. Leroy a cédé ses droits d'auteur.

JEAN RIVARD, LE DÉFRICHEUR ; *Récit de la vie réelle*, par A. Gérin-Lajoie ; deuxième édition ; 205 pages in-12, prix : 30 cts., par la poste 35 cts ; J. B. Rolland et fils, libraires-éditeurs, Montréal, 12 et 14, rue Saint-Vincent. Cet intéressant récit déjà paru en feuilleton dans le *Foyer Canadien* ; c'est un des meilleurs ouvrages qui aient parus au Canada et il devra avoir sa place marquée dans toutes les bibliothèques de famille.

**Revue mensuelle.**

Plusieurs accidents désastreux sont arrivés depuis notre dernière revue. Nous ne mentionnons que pour mémoire les dégâts causés par la débâcle du fleuve, près de notre ville, le 8 mai dernier. Tous nos lecteurs doivent en connaître maintenant les détails. Heureusement, que les dommages ne sont pas aussi considérables qu'on l'avait d'abord cru ; mais, c'est, toutefois, une perte sérieuse, surtout pour la classe ouvrière. Les désastres causés près de la Nouvelle-Orléans, par suite de la crue des eaux du Mississippi et de la rupture des digues, sont bien plus navrants. On sait qu'une partie de la Louisiane forme une plaine dont le niveau est inférieur à celui des eaux du fleuve. Près des rives, cependant, le terrain forme un talus naturel que la main des hommes a complété et renforcé. Toute la vallée inférieure est habitée et cultivée. On comprend de suite les conséquences que peut produire une crue des eaux du fleuve, ou la rupture de quelque point des digues. C'est ce qui est arrivé il y a environ un mois. Nous empruntons, sur ce sujet, les détails suivants au *Meschacébé* :

« Le Mississippi a baissé de près de quatre pieds et on peut se risquer à dire qu'avec lui le duel est terminé et le danger disparu. Mais les blessures demeurent, larges et profondes, maisons détruites, propriétaires ruinés, gens sans abri et sans pain, vastes cultures couvertes d'une nappe stagnante et mortelle. Plaine immense, presque incommensurable et inépuisable. A peine pourra-t-on s'en faire une idée à l'aspect du tableau suivant dressé par le *Picayune*, et cette encre sur le papier n'exprime que trop imparfaitement cette eau sur la terre, ces étangs et ces lacs où se sont engloutis les débris de la fortune du pays. Crevasses au-dessus de Baton-Rouge :

	Profondeur en pieds.	Largeur.
Bass .....	5	1,500
Point Lookout .....	7	600
Hard Times .....	7	2,000
Buck Ridge .....	3	1,500
Waterproof .....	10	1,000
Glasscock .....	3	3,000

*Pointe-Coupée :*

Lake Side .....	6	400
Morganza .....	7	5,000
Hickey .....	10	1,500

*Est-Bâton-Rouge :*

McCullom .....	3	300
----------------	---	-----

*Lafourche :*

Moreau .....	4	500
Plus bas .....	4	600

*Saint-Jean-Baptiste :*

Bonnet-Carre .....	10	500
--------------------	----	-----

*Plaquemines :*

Stackhouse .....	15	80
Greenwood .....	4½	80
Pointe-à-la-Hache .....	3	12,000
Ashton .....	4	17,000

Cette statistique est fort incomplète, et plusieurs paroisses et crevasses y manquent. On compte 300 propriétés submergées dans la vallée du Tèche, et 11,600 inondés dans la région d'Ouachita. Le champ de dévastation de la crevasse Morganza occupe 120 milles de long sur 50 de large. Au bas mot, il y a une perte de 300,000

balles de coton et de 30,000 boucauts de sucre, sans préjudice des conséquences qui portent sur les deux ou trois années ultérieures. En riz, la perte est calculée à 5,031,940 livres, soit environ \$311,996. Le Mississippi a souvent débordé, mais la place abondait pour lui et il faisait peu de victimes. Ses principales inondations sont celles de 1718, 35, 71, 82, 85, 91, 96, 99; 1800, 11, 13, 15, 16, 23, 24, 28, 41, 49, 50, 57, 58, 59, 62, 65, 67, 71 et enfin 74. Il n'y avait, en 1735, que 42 milles de levées, 12 au-dessous et 30 au-dessus de la Nouvelle-Orléans."

Un accident du même genre, quoique dans des limites plus restreintes, est arrivé dernièrement à Williamsburg, Mass. Un réservoir d'une superficie de cent vingt-cinq acres et d'une profondeur moyenne de trente pieds, servant à alimenter un grand nombre de manufactures, s'est rompu dans sa partie inférieure. Toute l'énorme masse d'eau s'est précipitée dans la vallée, au-dessous, brisant tout devant elle et détruisant plusieurs villages populeux. Il y a eu un grand nombre de pertes de vies, et toute la gorge située en bas du réservoir est complètement dévastée et ruinée. Le printemps de 1874, si toutefois on peut appeler printemps la prolongation d'hiver que nous subissons actuellement, sera remarquable par sa température boréale et les sinistres qu'il a vus se produire.

En France, un changement de ministère vient d'avoir lieu. M. de Broglie a été défait et remplacé par le général de Cisse. Tous les ministres sont nouveaux, hors deux ou trois, M. Magne, entre autres, qui reste aux finances. Ce changement n'affecte que les noms, car la situation est absolument la même. La majorité flottante et indéterminée est complètement incapable d'aborder franchement une mesure vigoureuse sans risquer de venir échouer contre le mauvais vouloir d'une faction qui se déplace, ou sans se voir menacée de la dissolution. Cet état de choses est loin d'être rassurant.

Les affaires, en Espagne, vont plus mal encore, et les sauveurs de ce malheureux pays achèvent de le ruiner complètement. Là encore, comme en France, il y a trop de prétendants à la couronne; trop de gens qui demandent le sceptre avant de consentir à offrir leur vie pour leur pays. Malheureusement ce trafic promet de durer longtemps, et en attendant les peuples épuisés pâlisent et succombent :

#### *Quidquid detirant reges plectuntur Achivi.*

Pendant ce temps l'autocrate de toutes les Russies, satisfait du calme qui existe dans son empire, promène chez ses voisins, ses loisirs dorés. Il a passé une quinzaine en Angleterre, et il a eu le bon goût d'aller rendre visite, en passant, à l'ex-impératrice des Français. Il se dirige maintenant vers l'Allemagne afin d'enseigner à Guillaume pour conduire les Alsaciens-Lorrains, le système qu'il applique, lui Alexandre, à la direction des Polonais.

Nous avons à annoncer en terminant cette courte revue, la mort de l'hon. Ezra Churchill, arrivée à Ottawa le 9 mai dernier. M. Churchill est né à Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, en 1806. Entré dans la vie publique en 1835, il continua à siéger comme député à l'Assemblée Législative jusqu'à 1867, et donna, dans le temps, tout son concours à l'organisation de la confédération canadienne. Il avait été nommé sénateur en 1871, pour représenter un district de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de l'hon. J. H. Anderson.

D'un autre côté, nous apprenons par les journaux français, la mort d'un personnage qui portait un nom extrêmement vénéré au Canada. "M. le marquis de Montcalm-Gozon, dit le journal que nous citons, vient de mourir à Prignes-les-Eaux, dans l'Aveyron. L'honorable défunt était le descendant de Dieudonné de Gozon, vainqueur du dragon monstrueux qui dévastait l'île de Rhodés, et du héros de Québec dont le nom est resté légendaire dans le nouveau-monde." Cette filiation du marquis de Montcalm-Gozon est néanmoins contestée dans la lettre suivante adressée au *Courrier des Etats-Unis* :

New-York, 21 mai.

Monsieur le Rédacteur, — Je vous prie de vouloir bien insérer la rectification suivante au paragraphe de votre numéro du 9 courant concernant la mort du marquis de Montcalm-Gozon qui était vraiment le doyen d'âge de toute la famille, et le chef de la branche cadette, mais non le chef de la famille-souche. — Il était petit-neveu et non descendant direct du général marquis de Montcalm-Gozon-Candiac-Saint-Véran, baron de Gabriac, etc., mort à Québec le 14 septembre 1759.

Le général a laissé deux fils dont l'un était mon grand-père (l'aîné), et dont l'autre, Paul-François-Joseph, marin distingué, est, en 1812, mort en Piémont, des suites d'une chute de cheval.

La marquise douairière de Montcalm, fidèle aux vieilles traditions de la noblesse, lorsqu'elle me reçut à son château du midi de la France, me reconnut, quoique bien jeune alors, le titre de représentant des aînés-souche de la famille.

Branche aînée nous descendons des Montcalm directs dont on peut retrouver des traces même avant celui qui était à la croisade avec Richard Cœur-de-Lion. — Branches aînée et cadette (alliance) nous descendons de Deodat Gozon, Grand Maître de l'ordre de

Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1334. Depuis, il y a encore eu d'autres alliances, additions de noms et titres.

Ma rectification ne prend pas sa source dans un sot orgueil des titres ou plutôt de priorité héréditaire, mais ne pouvant être autre chose que ce que je suis né, je désire n'être pas aujourd'hui un tel, demain un autre tel ou tel tronqué, et, par suite peut-être, charitablement rien.

Veuillez, etc.

CHARLES-EDOUARD TYRAN-BÈZE de MONTCALM-GOZON-CANDIAC SAINT-VÉLAN (naturalisé sous ces noms), Marquis de MONTCALM-GOZON-CANDIAC SAINT-VÉLAN, Baron de GABRIAC, etc.

Nous avons aussi appris avec un extrême regret la mort du révérend George-A. Belcourt arrivée au Havre-aux-Maisons (Iles de la Magdeleine), le 30 mai dernier. M. Belcourt est né à la Baie-du-Febvre le 23 avril 1863.

C'est au Séminaire de Nicolet qu'il a fait son cours d'étude. Il fut ordonné prêtre le 10 mars 1837. Il avait à peine passé deux années au vicariat des Trois-Rivières lorsque la cure de Saint-François-du-Lac lui fut confiée, puis celle de Sainte-Martine. M. Belcourt fut un des premiers à voler à l'évangélisation des populations du Nord-Ouest, et travailla pendant 7 ans à conquérir à l'église les peuplades de ce vaste territoire. Il est mort âgé de 71 ans. Il n'était que depuis peu de temps curé dans les Iles de la Magdeleine. M. Belcourt est le premier missionnaire canadien qui ait fait une étude spéciale de la langue sauteuse; il était l'auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire sauteux-français.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

#### BULLETIN DE L'HISTOIRE NATURELLE.

*Détail curieux de la vie de certains animaux durant l'hiver.* — On a observé que les rats musqués et autres mammifères de la même espèce, pourvus de poumons, peuvent nager pendant des distances considérables sous la glace sans trouver de ces trous par lesquels ils viennent généralement respirer. On ne pouvait pas se rendre compte de la manière dont ils s'y prennent pour se passer ainsi pendant si longtemps d'air respirable. Le problème vient d'être résolu par M. S. Newhouse, dans un ouvrage intitulé : "*Trapper's Guide*," dont nous prenons l'extrait suivant. Les rats musqués ont une singulière manière de parcourir les longues distances sous la glace. Dans les courses qu'ils font à leurs places d'approvisionnement, souvent très-éloignées de leurs huttes, ils prennent une provision d'air au départ, et restent sous l'eau le plus longtemps qu'ils peuvent. De temps à autre, ils reviennent à la surface de l'eau et rejettent contre la glace l'air de leurs poumons. Cet air reste en bulles entre la surface inférieure de la glace et l'eau. Ils attendent que le contact de l'eau et de la glace lui ait rendu son oxygène, puis l'aspirent de nouveau pour répéter l'opération un peu plus loin. De cette manière ils peuvent parcourir des distances incroyables sans sortir de sous la glace.

Souvent, le chasseur fait son profit de cette habitude du rat musqué. Lorsqu'une première glace fine et transparente se forme sur les étangs remplis de rats musqués, en frappant sur leurs huttes pour installer ses pièges, le trappeur voit souvent toute une famille de rats se jeter à l'eau et nager sous la glace. Il en suit un et le voit bientôt monter vers la surface pour purifier sa provision d'air, comme nous l'avons expliqué plus haut. Lorsque le rat musqué a chassé l'air de ses poumons, et avant qu'il ait eu le temps de le reprendre, le chasseur frappe sur la glace directement au-dessus des bulles d'air. Le rat-musqué, effrayé, s'éloigne sans pouvoir reprendre sa provision d'air, et se noie généralement avant d'avoir pu nager plus de cinq ou six brasses. Le chasseur coupe la glace et n'a qu'à prendre son gibier. Le vison, la loutre et le castor, voyagent sous la glace de la même manière. Des chasseurs disent avoir souvent pris des loutres dans les mêmes circonstances.



TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE FAITE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1873.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire mandée.	Subvention supplémentaire accordée.
Argenteuil.	Gore & Wentworth.....	Nouveau, huit écoles.....	166 08	292 00	30 00	20 00
"	Mile Isles, Nos. 1, 2, 3.....	" peu peuplé, trois écoles.....	70 46	190 00	30 00	20 00
"	Harrington, No. 1.....	" pauvre, une ".....	35 66	173 00	30 00	20 00
"	" No. 2.....	" " " ".....	32 26	54 00	30 00	20 00
"	Township Morin, Diss.....	Peu nombreux, très pauvre, une école.....	15 84	90 00	30 00	16 00
"	Arundel.....	Nouveau, peu peuplé et pauvre, une école.....	24 58	46 00	30 00	20 00
"	Township Morin.....	" " " deux écoles.....	51 94	243 00	30 00	24 00
"	Grenville, No. 3.....	" " " ".....	60 62	180 00	30 00	20 00
Arthabaska	Ste. Clothilde.....	" " trois ".....	45 16	200 00	100 00	30 00
"	Blandford.....	" " " ".....	64 86	150 00	40 00	20 00
"	Chester Ouest.....	" " six ".....	166 48	400 00	40 00	20 00
"	" Nord.....	" " quatre ".....	93 92	232 00	40 00	20 00
"	" Est.....	" et pauvre, bâti 3 maisons, trois ".....	197 90	311 94	40 00	30 00
"	Tingwick, Diss.....	" " " deux ".....	32 14	162 00	40 00	20 00
"	St. Valère.....	" " " trois ".....	93 12	250 00	40 00	20 00
"	St. Albert.....	Pauvre, " ".....	45 16	265 00	40 00	30 00
L'Assomption.	St. Lin, Dissidents.....	Peu nombreux, dispersés, deux ".....	39 90	60 00	30 00	20 00
Bonaventure.	Rustico.....	Nouveau et pauvre, " ".....	80 20	224 90	40 00	30 00
"	Port Daniel.....	Peu riche, construit une maison, trois ".....	110 18	232 00	80 00	20 00
"	Hope.....	" " deux ".....	107 14	293 50	50 00	20 00
"	" Dissidents.....	Peu nombreux, une ".....	49 70	70 00	30 00	16 00
"	Ristigouche.....	Pauvre, " ".....	49 98	147 93	30 00	20 00
"	Ristigouche Sauvage.....	" " ".....				40 00
"	Miguasha.....	" " ".....	24 94	100 00	30 00	20 00
Bagot	Acton Vale.....	Ont perdu \$157.10.....	213 00	500 00	200 00	157 00
"	St. André.....	Ces sommes, \$25.00.....	88 36	458 00	100 00	40 00
"	St. Théodore.....	Par la loi de 1869, \$30.00.....	150 42	600 00	100 00	36 00
"	St. Hélène.....	25.00.....	140 80	300 00	80 00	36 00
"	St. Liboire.....	30.00.....	173 90	832 84	80 60	36 00
"	St. Ephrem.....	30.00.....	169 40	460 00	60 00	30 00
Beauce	Aylmer.....	Nouveau et pauvre, quatre écoles.....	131 80	292 42	40 00	30 00
"	Sacré-Cœur-de-Jésus.....	" " " ".....	56 14	200 00	30 00	30 00
"	St. Côme.....	" " " ".....	65 96	222 83	30 00	30 00
"	Sacré-Cœur-de-Jésus, Diss.....	" " une ".....	22 96	222 83	30 00	15 00
"	Forsyth.....	" " trois ".....	140 32	120 00	30 00	30 00
Bellechasse	St. Cajetan.....	" " quatre ".....	160 08	250 00	30 00	20 00
"	Buckland.....	" " " ".....	149 56	200 00	30 00	20 00
"	Mailloux.....	Très pauvre, deux ".....	65 00	35 00	30 00	30 00
Beauharnais	St. Louis-de-Gonzague.....	Montant perdu par la loi de 1869.....				30 00
"	St. Clément.....	" " ".....				16 00
"	St. Etienne.....	" " ".....				16 00
Ferthier	St. Michel-des-Saints.....	Tout nouveau, très pauvre, deux écoles.....	24 70		50 00	40 00
"	St. Damien.....	" " trois ".....	137 42	120 00	100 00	30 00
Brôme	Bolton, Diss.....	Pauvre, " ".....	70 20	255 26	30 00	30 00
"	Sutton, ".....	" deux ".....	50 78	97 50	30 00	30 00
Chicoutimi	Harvey.....	" " ".....	60 52	100 00	30 00	26 00
"	Grande Baie.....	Pauvre, six écoles, deux modèles.....	158 68	408 40	50 00	30 00
"	Bagotville Village.....	Peu étendue, une école modèle.....	53 18	125 87	35 00	20 00
"	St. Alphonse.....	Soutient, sept écoles.....	141 30	574 92	40 00	30 00
"	St. Anne.....	Pauvre, quatre ".....	132 84	320 00	0 00	30 00
"	St. Jérôme.....	" deux maisons bâties, trois écoles.....	133 86	250 00	30 00	30 00
"	Ouiatchouan.....	" " écoles.....	103 44	400 00	30 00	20 00
"	St. Prime.....	" trois ".....	49 90	180 00	30 00	30 00
"	Anse St. Jean.....	" une ".....	74 48	80 00	30 00	20 00
"	Hébertville.....	Nouveau, sept ".....	180 34	432 18	30 00	30 00
"	Métabetchouan.....	" deux ".....	72 40	300 00	30 00	20 00
"	Kinogami, St. Cyriac.....	" une ".....	40 00		30 00	20 00
Compton	Winslow-Sud.....	Peu peuplé et pauvre, quatre écoles.....	101 98	355 29	30 00	30 00
"	Clifton.....	Soutient, neuf ".....	153 70	507 00	30 00	30 00
"	Westbury.....	Peu peuplé et pauvre, deux ".....	44 18	184 20	40 00	30 00
"	Hereford.....	Soutient, onze ".....	149 68	625 00	60 00	30 00
"	Tingwick.....	" huit ".....	97 48	360 00	50 00	30 00
"	Whitton.....	Nouveau et peu peuplé, trois ".....	113 92	491 00	30 00	30 00
"	Newport.....	" " ".....	112 46	381 00	50 00	30 00
"	St. Romain.....	" " ".....	85 44	280 00	30 00	30 00
Charlevoix	St. Fidèle.....	Peu peuplé et pauvre, ".....	98 94	254 00	30 00	25 00
"	Settlington.....	" " ".....	104 90	160 00	30 00	20 00
A reporter.....						\$1859 00



TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE FAITE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1873.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire de mandée.	Subvention supplémentaire accordée.
		Report.....				\$4124 00
Lévis	Etchemin	Il y a beaucoup de pauvres, une école nombreuse.	199 46	225 00	49 00	30 00
Laprairie	St. Constant, Diss.	Sont peu nombreux, une école.....	21 18	70 38	50 00	16 00
Mégantic	Ste. Sophie	Nouveau et pauvre, trois écoles.....	69 36	90 00	30 00	3 00
"	Sacré-Cœur-de-Marie	Sont dispersés et pauvres, une école.....	21 34	59 25	30 00	2 00
"	Inverness Diss.	Très-pauvres, deux écoles.....	80 68	110 00	30 00	2 00
N'ontmorency	St. Tite	Nouveau et pauvre.....	16 55		30 00	3 00
"	St. Adolphe	" " une école.....	92 86	94 70	30 00	2 00
Maskinongé	St. Paulin	Pauvre, quatre écoles.....	131 44	211 08	30 00	2 00
"	Hunterstown	Nouveau, trois ".....	150 66	210 40	30 00	23 00
"	Peterborough	" une ".....	39 56	55 39	30 00	2 00
"	St. Didace	Peu nombreux et dispersés, une école.....	15 76	22 75	2 00	16 00
Missisquoi	Ste. Ursule, Diss.	Sont pauvres et dispersés, quatre écoles.....	150 20	343 53	30 00	2 00
"	St. Damien, Diss.	Peu nombreux, bâti une maison, une école.....	20 92	53 64	30 00	3 00
Montmagny	Grosse-Isle	Peu nombreux, une école.....	50 00	60 00	30 00	3 00
"	Isle aux Grues	" pauvre, quatre écoles.....	137 14	185 00	5 00	39 00
Montcalm	Chertsey	Pays de montagnes, trois ".....	135 26	223 26	3 00	39 00
"	Kilkenny	Pauvre quatre ".....	135 94	250 00	30 00	3 00
"	Ste. Julienne	Nouvel établissement pauvre, une école.....	59 98	50 00	30 00	2 00
Nicolet	St. Gertrude	Soutient six écoles, une modèle.....	188 88	408 00	120 00	3 00
"	St. Léonard	Encore nouveau, pauvre, cinq écoles.....	90 92	235 72	100 00	3 00
"	Ste. Perpétue	Pauvre, peu nombreux, deux ".....	32 02	120 00	50 00	3 00
"	St. Vincelas	" " quatre ".....	88 72	200 00	30 00	3 00
"	Ste. Marie-de-Blandford	Tout nouveau, peu nombreux, pauvre une école.....	22 16	37 91	30 00	30 00
"	Ste. Brigitte	Pauvre " trois ".....	66 70	150 00	30 00	30 00
"	Ste. Angèle	" " trois ".....	124 36	146 00	30 00	2 00
Ottawa	Ripon	Nouveau pauvre, trois écoles.....	171 46	206 92	30 00	3 00
"	Montebello	Peu nombreux, deux écoles, une supérieure.....	98 20	426 00	3 00	23 00
"	Buckingham, Diss.	Pauvre dispersés, quatre écoles.....	91 34	853 97	30 00	39 00
"	Ange-Gardien, Diss.	Peu nombreux, une ".....	21 10	177 52	30 00	20 00
"	Eardley, Diss.	Pauvre une ".....	38 36	95 00	30 00	2 00
"	Lowe	Nouveau et pauvre, une ".....	117 42	300 00	30 00	30 00
"	St. Malachie	" " trois ".....	62 44	159 00	30 00	30 00
"	Hartwell	Tout nouveau une ".....	80 92	80 00	50 00	20 00
Pontiac	Leslie	Nouveau, peu nombreux, pauvre une école.....	48 32	124 00	30 00	30 00
"	Sheen and Aberdeen	" " une ".....	57 20	669 14	30 00	30 00
"	Onslow, Diss.	Peu nombreux, pauvre une école.....	30 34	72 00	3 00	20 00
"	Calumet, Diss.	" " une ".....	20 78	81 00	4 00	20 00
"	Litchfield	Peu nombreux, deux ".....	52 88	606 55	30 00	30 00
Portneuf	Portneuf	Pauvre, trois écoles, deux modèles.....	177 22	439 89	2 00	4 00
"	Ste. Jeanne	Nouveau et pauvre, cinq écoles.....	128 00	422 55	3 00	3 00
"	St. Raymond	Très-étendu, huit ".....	344 48	425 97	1 00	190 00
"	Ste. Catherine	Nouveau, six ".....	153 70	217 88	6 00	80 00
"	St. Ubalde	" très-pauvre, une ".....	56 46	100 00	3 00	30 00
Québec	Tewkesbury, No. 1	Nouveau, peu nombreux, pauvre.....	39 54	106 60	3 00	30 00
"	St. Dunstan	" " ".....	43 08	92 00	3 00	20 00
"	St. Gabriel, Valcartier	" " ".....	89 70	144 00	3 00	20 00
"	Stoneham	" " ".....	26 44	124 00	3 00	20 00
"	" Diss.	" " ".....	17 62	90 00	3 00	20 00
"	St. Roch, Nord	" " ".....	337 20	672 25	45 00	45 00
"	" Sud	" " ".....	1178 00	1426 81	45 00	45 00
Rimouski	Cap-Rouge	" " ".....	115 24	177 00	50 00	45 00
"	St. Fabien	Pauvre, six écoles.....	106 26	263 90	3 00	3 00
"	St. Mathieu	" " ".....	109 04	137 20	30 00	3 00
"	Ste. Félicité	" " ".....	132 40	184 00	50 00	39 00
"	St. Ulric	" " ".....	177 36	200 00	30 00	3 00
"	Ste. Angèle	" " ".....	87 02	88 00	30 00	30 00
"	Métis	" " ".....	67 54	140 00	40 00	30 00
"	St. Moÿse	Une école.....	36 52	6 00	30 00	26 00
Richmond	Stokes	" " ".....	61 82	863 6	4 00	3 00
"	St. George-de-Windsor	" " ".....	133 14	478 15	3 00	30 00
"	Shipton, Diss.	" " ".....	71 62	15 00	3 00	30 00
"	Brompton, Diss.	Une école.....	26 78	121 00	3 00	20 00
"	Windsor, Diss.	" " ".....			3 00	30 00
Saguenay	Tadoussac	Nouveau, pauvre, peu nombreux, une école.....	57 06	84 00	39 00	3 00
		A reporter.....				\$5987 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE FAITE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1873.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire de mandée.	Subvention supplémentaire accordée.
		Report .....				\$5989 00
Saguenay	Ste. Marguerite.....	Nouveau, pauvre, peu peuplé, une école.....	12 06	52 00	30 00	30 00
"	Escoumains.....	" " " " modèle.....	89 08	116 00	30 00	20 00
"	Bourg Boissonneault.....	" " " " " ".....			20 00	20 00
"	Bergeronnes.....	" " " " " ".....	25 42	41 00	30 00	20 00
"	Rivière-aux-Canards.....	" " " " " ".....	23 98	24 00	30 00	30 00
"	Mille-Vaches.....	" " " " " ".....	49 76	47 00	30 00	20 00
"	Pointe-aux-Esquimaux.....	" " " " deux ".....	104 90	344 00	30 00	20 00
Shefford	St. Valérien.....	Encore nouveau, quatre écoles.....	157 34	394 97	30 00	30 00
"	Roxton.....	A perdu pareille somme par la loi de 1869.....				161 00
"	Ely Nord.....	\$66.50 pour cinq écoles.....	63 34	551 43	30 00	72 00
"	Grandby, Diss.....	Pauvres et dispersés, quatre écoles.....	1 4 28	150 00	30 00	30 00
"	" Village, Diss.....	" peu nombreux, une école.....	39 02	85 00	30 00	30 00
"	Ely Sud.....	A perdu \$60.00 par la loi de 1869, quatre écoles.....	106 38	337 22	30 00	71 00
"	Ste. Anne-de-Stuckely.....	Assez nouveau, cinq écoles.....	115 50	627 93	30 00	30 00
St. Maurice	St. Sévère.....	Pauvre, quatre écoles, une modèle.....	100 04	171 00	80 00	30 00
"	Shanwenigan.....	" " " " " ".....	144 70	327 00	30 00	30 00
"	Pointe-du-Lac.....	" cinq " deux modèles.....	178 52	389 6	80 00	30 00
St. Jean	Lacolle.....	A perdu pareille somme par la loi de 1869.....				72 00
Stanstead	Hatley, Diss.....	Peu nombreux, pauvres, deux écoles.....	21 34	125 00	20 00	30 00
"	Barford.....	A bâti trois maisons, cinq écoles.....	162 96	556 3	50 00	30 00
Témiscouata	St. Antonin.....	Pauvre, quatre écoles.....				30 00
"	St. Modeste.....	" trois ".....	136 78	120 00	30 00	30 00
"	St. Jean-de-Dieu.....	" une ".....	82 49	80 00	30 00	20 00
"	St. François.....	" deux ".....	44 42	90 5	30 00	30 00
"	St. Honoré.....	Tout nouveau, pauvre, une école.....	31 64		30 00	30 00
"	Notre-Dame-du-Lac.....	Encore nouveau, cinq écoles.....	131 92	22 1	40 00	40 00
"	Ste. Rose-du-Dégelé.....	" trois ".....	46 62	165 00	30 00	30 00
"	Notre-Dame-du-Portage.....	" " ".....	74 44	215 8	30 00	30 00
Terrebonne	St. Hypolite.....	" pauvre, trois écoles.....	114 86	12 00	40 00	30 00
Wolfe	St. Gabriel.....	" une ".....	60 72	75 00	30 00	20 00
"	Weedon, Diss.....	Pauvre, peu nombreux, une école.....	12 4	15 2	30 00	20 00
"	Ham Nord.....	Nouveau, pauvre, cinq écoles.....	126 92	469 00	30 00	30 00
"	St. Camille.....	" quatre écoles, une modèle.....	73 76	350 00	30 00	30 00
"	South Ham.....	" neuf ".....	35 16	100 00	30 00	30 00
"	Weedon.....	" six ".....	156 53	623 8	30 00	30 00
"	Garthby.....	" une ".....	39 56	40 00	30 00	20 00
Yamaska	St. Zéphirin.....	Soutient neuf écoles, une modèle.....	188 64	719 12	32 00	30 00
"	St. Bonaventure.....	" quatre écoles.....	139 12	210 72	80 00	30 00
		Total.....				\$7303 00

## A N N O N C E S .

## LIVRES D'ECOLE

PUBLIÉS PAR LES

Freres des Ecoles Chrétiennes

DANS LA

PUISSANCE DU CANADA.

TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, de MENSURATION et de COMPTABILITÉ, 1 vol. in-12, de 468 pages.

INTRODUCTION AU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, 1 vol. in-12, 216 pages.

CLEF ou SOLUTIONS des Exercices et Problèmes des deux ouvrages ci-dessus, suivies d'un Recueil d'Exercices pratiques et bien gradués pour Calcul Mental à l'usage des Professeurs

Ces ouvrages sont publiés dans les deux langues française et anglaise.

HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in-12, de 144 pages.

HISTOIRE DU CANADA et des autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, 1 vol. in-12, de 176 pages.

HISTOIRE ANCIENNE, HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE et HISTOIRE MODERNE, 1 vol. in-12, de 392 pages.

COURS D'HISTOIRE, ou les trois ouvrages ci-dessus réunis, formant 1 vol. in-12, de 710 pages.

CATÉCHISME DE L'HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in-12, de 86 pages.

CATÉCHISME DE L'HISTOIRE DU CANADA, etc., 1 vol. in-12 de 114 pag.

Les deux CATÉCHISMES ci-dessus réunis, 1 vol. in-12, de 192 pages.

Une partie du Cours complet d'Histoire est publiée en anglais, et l'autre le sera très-prochainement.

Tous les ouvrages ci-dessus ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec. On peut se les procurer à des prix très-modérés, chez les auteurs, rue Glacis, 2, ou chez la plupart des libraires.

Québec, le 21 Janvier 1874.

## LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. J U N E A U

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buade, Québec.